

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU NIORTAIS

2015

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

CHAPITRE 1

REPÈRES INSTITUTIONNELS 4

Le fonctionnement institutionnel	5
Les décisions	6
Les compétences de la CAN	7
Le budget et le rapport financier	8
Le Conseil de développement	11
Les temps forts 2015	12

CHAPITRE 2

UN TERRITOIRE ATTRACTIF 14

Le tourisme	15
L'aménagement et le développement économiques	16
L'enseignement supérieur	20

CHAPITRE 3

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE 22

L'aménagement du territoire	23
La politique de l'habitat	26
Les transports et déplacements	34
Cohésion sociale et insertion	38
L'accueil des gens du voyage	41

CHAPITRE 4

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 42

Les déchets ménagers	43
L'assainissement	47
Le développement durable	50

CHAPITRE 5

L'ANIMATION DU TERRITOIRE 52

L'École d'arts plastiques	53
Le Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque	55
Les médiathèques publiques	57
Le musée Bernard d'Agesci et le Donjon	60
Les sports d'eau	64

CHAPITRE 6

LES SERVICES RESSOURCES 66

Les ressources humaines	67
Les assemblées et affaires juridiques	69
La communication	70
Les finances	72
Les marchés publics	74
Service des technologies de l'information (STI)	75
Patrimoine - Logistique - Énergies (PLE)	76
Études et conduite d'opérations (ETCO)	78



Jérôme Baloge, *Président de la Communauté d'agglomération du Niortais* //

2015 a été une année importante pour notre territoire dans un contexte de forte évolution des collectivités locales. La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, engage une évolution importante des compétences selon des échéances variables.

Dans ce cadre, la CAN et les communes ont fait le choix d'une politique volontariste en matière d'aménagement. C'est ainsi que l'agglomération est désormais compétente pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Déplacement (PLUi-D). Il s'agit d'un acte fort dans la construction intercommunale. Il a été rendu possible par une démarche de concertation structurée à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Ce rapport d'activité montre l'expertise de l'agglomération, sa capacité à investir pour le territoire. A cet effet, quelques événements peuvent être évoqués pour retracer une année dense, marquée par la mise en œuvre de nombreux projets dont la réalisation va rythmer les années qui viennent.

Un nouveau Programme Local de l'Habitat visant à favoriser les parcours résidentiels a été adopté. Son exécution sur la période 2016-2021, mobilisera 27 millions d'euros en faveur du tissu économique local.

Le 6 juillet, le contrat de ville a été signé avec 22 partenaires. Articulé autour de trois piliers (renouvellement urbain, cohésion sociale et développement de l'activité et de l'emploi), il couvre désormais trois quartiers prioritaires (Clou-Bouchet, Tour-Chabot - Gavacherie et Pontreau-Colline Saint-André).

La plateforme multimodale Niort Terminal est désormais opérationnelle. Elle est un équipement qui crée les conditions d'un développement de l'activité logistique notamment en lien avec le Port de La Rochelle.

En 2015, les fondements d'une coopération territoriale autour d'un axe Niort-La Rochelle ont été posés avec la signature, le 13 novembre au Musée d'Agesci à Niort, d'une déclaration métropolitaine de partenariat regroupant 9 communautés des Deux-Sèvres, de Charente-Maritime et de Vendée. Il s'agit de marquer la volonté de rassembler autour de projets communs un bassin de vie de près de 500 000 habitants entre Nantes et Bordeaux.

L'agglomération couvre des domaines aussi divers que la lecture publique, les déchets ménagers, les transports, l'assainissement, les sports d'eau, l'environnement etc. Cette diversité des interventions de la CAN est retracée tout au long de ce rapport d'activités. Ce document fait apparaître l'engagement quotidien des femmes et des hommes, élus et agents, au service des habitants du territoire.

1 223 323*
HABITANTS

45
COMMUNES

821
KM²

88
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

AIFFRES
AMURÉ
ARÇAIS
BELLEVILLE
BEAUVOIR-SUR-NIORT
BESSINES
BOISSEROLLES
BRÛLAIN
CHAURAY
COULON
ÉCHIRÉ
ÉPANNES
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
FORS
GERMOND-ROUVRE
GRANZAY-GRIPT
JUSCORPS
LA FOYE-MONJAULT
LA ROCHÉNARD
LE BOURDET
LE VANNEAU - IRLÉAU
MAGNÉ
MARIGNY
MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON
NIORT
PRAHECQ
PRIAIRE
PRIN-DEYRANÇON
PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE
SAINTE-ÉTIENNE-LA-CIGOGNE
SAINT GELAIS
SAINTE-GEORGES-DE-REX
SAINT-HILAIRE-LA-PALUD
SAINTE-MARTIN-DE-BERNEGOUÉ
SAINT-MAXIRE
SAINTE-RÉMY
SAINT-ROMANS-DES-CHAMPS
SAINTE-SYMPHORIEN
SANSAIS - LA GARETTE
SCIECQ
THORIGNY-SUR-LE-MIGNON
USSEAU
VALLANS
VILLIERS-EN-PLAINE
VOUILLÉ

Repères institutionnels





Comment fonctionne la CAN ?

L'assemblée délibérante de la Communauté d'agglomération du Niortais est composée de la façon suivante :

Communes	Nombre de sièges		
		Niort	38
Aiffres	3	Prahecq	1
Amuré	1	Priaires	1
Arçais	1	Prin-Deyrançon	1
Beauvoir-sur-Niort	1	Prissé-la-Charrière	1
Belleville	1	La Rochénard	1
Bessines	1	St-Étienne-la-Cigogne	1
Boisserolles	1	St Gelais	1
Le Bourdet	1	St-Georges-de-Rex	1
Brûlain	1	St-Hilaire-la-Palud	1
Chauray	3	St-Martin-de-Bernegoue	1
Coulon	1	St-Maxire	1
Échiré	2	St-Rémy	1
Épannes	1	St-Romans-des-Champs	1
Fors	1	St-Symphorien	1
La Foye-Monjault	1	Sansais	1
Frontenay-Rohan-Rohan	1	Sciecq	1
Germond-Rouvre	1	Thorigny-sur-le-Mignon	1
Granzay-Gript	1	Usseau	1
Juscorps	1	Vallans	1
Magné	1	Le Vanneau-Irleau	1
Marigny	1	Villiers-en-Plaine	1
Mauzé-sur-le-Mignon	1	Vouillé	2

5 > Le fonctionnement institutionnel

6 > Les décisions

7 > Les compétences

8 > Le budget et le rapport financier

11 > Le Conseil de développement

12 > Les temps forts 2015



Comment sont prises les décisions ?

88

conseillers
communaux

LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Il est composé de 88 conseillers communaux.

Il débat et vote les délibérations et le budget en séance publique.

En 2015, il s'est réuni 9 fois et a adopté 466 délibérations.

Le Président a pris 533 décisions dont il a été rendu compte au Conseil.

1

président

LE BUREAU D'AGGLOMÉRATION

Élu par le Conseil d'agglomération, il est composé du Président, Jérôme Baloge, de 13 vice-présidents et de 5 membres du Bureau délégués.

Il se réunit une fois par semaine pour définir les stratégies et orientations politiques de la CAN.

Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

13

vice-
présidents

5

membres
du Bureau
délégués

45

maires

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle réunit deux fois par mois environ les maires des 45 communes de la CAN ou leurs représentants, ainsi que les membres du Bureau. Elle examine les projets de délibérations avant leur présentation en Conseil d'agglomération et débat sur les grands dossiers de l'intercommunalité.

Elle n'a pas de pouvoir décisionnel.

En 2015, la Conférence des maires s'est réunie 18 fois.





Les compétences de la CAN

Les statuts de la Communauté d'agglomération du Niortais agrègent les compétences des deux EPCI fusionnés : la Communauté d'agglomération de Niort et la Communauté de communes de Plaine de Courance.

À titre transitoire, la CAN a exercé les compétences suivantes : enfance jeunesse, portage de repas, informatique et transport des écoles, défense incendie.

Dans le respect des dispositions législatives, celles-ci ont été restituées aux communes membres le 1^{er} janvier 2015, qui les ont confiées pour partie au Syndicat de communes Plaine de Courance.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Développement économique**
 - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale
 - Actions de développement économique
- **Aménagement de l'espace communautaire**
 - Schéma de cohérence territoriale
 - Création et aménagement de zones d'aménagement concerté
 - Organisation des transports urbains et de la mobilité
- **Équilibre social de l'habitat**
 - Programme local de l'habitat
 - Politique du logement
 - Actions et aides financières en faveur du logement social
 - Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
 - Actions en faveur du logement des personnes défavorisées
 - Amélioration du parc immobilier bâti
- **Politique de la ville et cohésion sociale**
 - Contrat de ville
 - Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Assainissement**
- **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie**
 - Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
 - Élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés
 - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- **Voiries d'intérêt communautaire**
- **Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs**
 - Lecture publique
 - Sports d'eau
 - Apprentissage et pratique de la musique et de la danse
 - Apprentissage et pratique des arts plastiques
 - Musées Bernard-d'Agesci et Donjon

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Patrimoine d'intérêt communautaire
- Enseignement universitaire, formation supérieure et recherche
- Création, aménagement et gestion des terrains d'accueil des gens du voyage
- Tourisme
- Étude sur le développement des énergies renouvelables
- Soutien au CLIC



Le rapport financier

Le rapport financier s'appuie sur le compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'année 2015. Il traduit la politique menée par les élus sur les 45 communes, au service de 122 323 habitants (Population INSEE 2016). Les montants sont présentés en millions d'euros.

BUDGET GLOBAL DES DÉPENSES RÉALISÉES EN 2015 : 152,524 M€



LE BUDGET PRINCIPAL

LES GRANDES MASSES DU BUDGET PRINCIPAL (OPÉRATIONS RÉELLES EN MILLIONS D'EUROS)

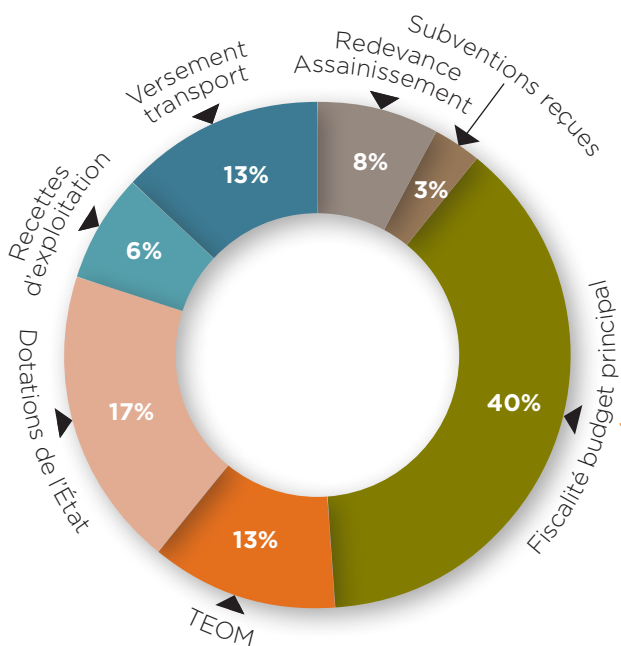
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles	60,59	Recettes réelles ⁽¹⁾	71,69
Allocation communautaire	24,78	Fiscalité	46,34
Ressources humaines	16,43	Participations extérieures	1,69
Charges à caractère général	7,38	Dotations et participations extérieures	18,02
Subventions aux associations et organismes divers	4,76	Recettes d'exploitation	4,17
FNGIR	4,13	Autres recettes	1,47
Autres dépenses ⁽²⁾	1,85	Épargne de gestion	12,36
Intérêts de la dette	1,26	Épargne brute	11,10
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Remboursement capital des emprunts	2,99	Épargne nette	8,75
Dépenses d'équipement avec travaux en régie	11,64	Dette récupérable	0,65
Autres dépenses	0,12	Subventions, dotations, remboursements d'avances	14,44
Opérations neutres de la dette	1,82	Autres recettes	0,03
Dépenses réelles⁽¹⁾	16,57	Opérations neutres de la dette	1,82
		Recettes réelles	16,94

(1) Compris les travaux en régie. (2) Hors exceptionnelles, provisions.

LES REPÈRES FINANCIERS DU BUDGET AGRÉGÉ

(budget principal et budgets annexes)

LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)



LES RECETTES DE FISCALITÉ DU BUDGET PRINCIPAL EN M€ (HORS FPIC)

Fiscalité ménages	Montants
Taxe d'habitation	17,298
Taxe foncière sur propriétés non bâties	0,262
Taxe foncière sur propriétés bâties	0,072
Taxe de séjour	0,250
Droits de stationnement	0,074
Rôle supplémentaire	0,030
Totaux	17,982
Part ménages	40%
Fiscalité économique	Montants
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	11,576
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	12,105
Taxe sur les surfaces commerciales	1,885
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	1,070
Taxe sur les publicités locales extérieures	0,676
Rôle supplémentaire	0,150
Totaux	27,462
Part entreprises	60%

• Les taxes ou impôts affectés :

- La taxe et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 14,804 M€
Acquittée par les usagers, elle finance la collecte et le traitement des ordures ménagères.
- Le versement transport : 14,708 M€
Acquitté par les entreprises publiques et privées de plus de 9 salariés, il finance le réseau des transports publics de la CAN.
- La redevance assainissement : 9,939 M€
Acquittée par les redevables, elle finance la collecte et le traitement des eaux usées.

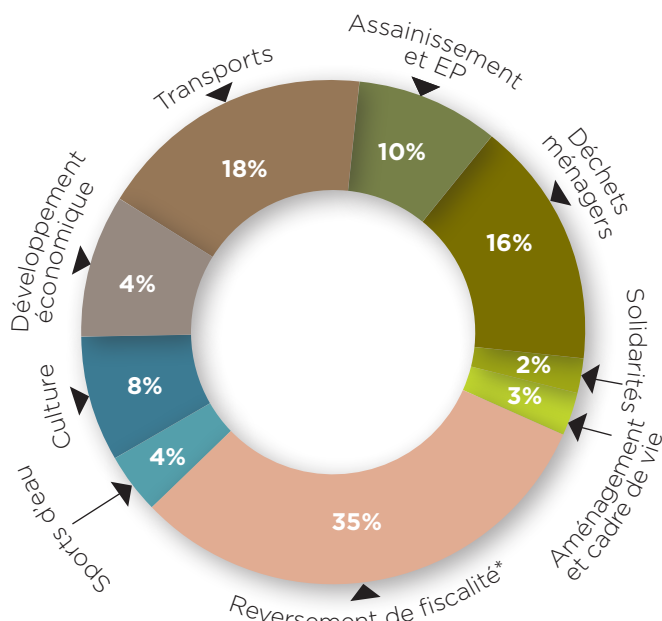
• Les dotations de l'état :

- La dotation de compensation s'élève à 13,568 M€ et les allocations compensatrices fiscales de TH, CFE représentant 0,916 M€
- La dotation d'intercommunalité : 4,448 M€

• Les recettes de services et du domaine :

À hauteur de 6,61 M€, on retrouve principalement les ventes de terrains aménagés et les droits d'entrée dans les équipements culturels et sportifs (piscines, bibliothèques, musées...).

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)



* Dont Allocation communautaire 24.78 M€ et Fond national de garantie individuelle des ressources 4.13 M

À partir du budget agrégé, les grandes masses en fonctionnement se répartissent comme suit :

- les charges à caractère général nécessaires à la gestion des équipements et des services **31,34 M€**,
- les ressources humaines **26,43 M€**,
- le reversement de fiscalité **29,33 M€**,
- les subventions versées **3,31 M€**,
- les intérêts d'emprunts **3,37 M€**.

Solidarités : gens du voyage, accès aux loisirs, politiques de l'emploi, de la ville et cohésion sociale.

Aménagement et cadre de vie : tourisme, enseignement supérieur, développement durable, aménagement du territoire dont l'autorisation du droit des sols, habitat.

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La CAN est intervenue dans l'exercice de ses compétences en investissant massivement sur tout le territoire. Tous budgets confondus, la CAN a investi globalement 24 M€.

Cet effort se concrétise par la réalisation en 2015 de plusieurs programmes d'investissement dont les principaux sont :

- 11,34 M€ de travaux d'assainissement (réseaux, stations d'épuration,...) dont 2,17 M€ pour les réseaux d'eaux pluviales.
- 3,5 M€ d'infrastructures (voiries, viabilisation de terrains) sur les zones d'activités économiques et pour l'immobilier d'entreprises.
- 2,25 M€ pour la collecte et le traitement des déchets (aménagement des déchetteries et acquisitions de bennes).
- 2,23 M€ pour l'entretien des piscines et des équipements culturels.
- 1,4 M€ de renforcement des moyens alloués au transport dont notamment l'achat de bus pour 0,74 M€.
- 1,1 M€ pour la construction de logements dans le cadre du plan local de l'habitat.
- 0,46 M€ pour l'immobilier d'entreprises

LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Tous budgets confondus, les dépenses d'équipement sont financées par :

- 14,24 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé
- 11,38 M€ d'amortissement
- 6,07 M€ de FCTVA et de subventions
- 3 M€ d'emprunts (budget assainissement seul)

UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

La CAN reste vigilante sur la gestion de la dette, pour 2015 :

- Le stock de dette est de 81,065 M€ hors dette récupérable, soit 664 € par habitant (695 € en 2014)
- Tous budgets confondus, l'épargne brute est de 23,45 M€ corrigée des événements dits exceptionnels (provisions, travaux en régie, dépenses et recettes exceptionnelles).
- La capacité de désendettement retraitée s'élève, tous budgets confondus, à 3,46 années en 2015 et à 2,64 années pour le budget principal (contre respectivement 4,08 et 3,30 années en 2014).

Pour mémoire

L'épargne brute correspond au solde en fonctionnement des recettes réelles moins les dépenses réelles. Il s'agit donc d'une enveloppe affectée au remboursement de l'annuité d'emprunt et au financement des investissements.

La capacité de désendettement mesure en nombre d'années la capacité d'une collectivité à rembourser sa dette si elle y affecte la totalité de son épargne.



Le Conseil de développement de la CAN

Le Conseil de développement a été créé en 2002 par la Communauté d'Agglomération en application de l'article 26 de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) du 25 juin 1999.

Le CDCAN est un organe consultatif, destiné à alimenter les réflexions du Conseil d'Agglomération, sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés au développement du territoire.

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC LA CAN POUR LES 3 ANNÉES À VENIR

Le 17 février 2015, le Conseil de développement a été installé par Jérôme BALOGE, Président de la CAN, et Eric PERSAIS, Vice-Président de la CAN en charge des relations avec le Conseil de développement. L'instance compte environ 90 membres répartis en 3 collèges : « acteurs socio-économiques », « institutionnels et associations » et « personnes qualifiées ».

Le Bureau est composé de 7 membres : Gérard DORAY (Président) ; Gaël PRAUD, Jean-Christophe GILBERT et Denis GADY (Vice-Présidents) ; Rosane BARATON, Aurore NADAL et Bertrand ORAVEC.

LES ACTIVITES 2015

En 2015, le CDCAN a conduit 3 chantiers de réflexion à l'attention des élus :

- « Atouts et valorisation du Niortais » (7 réunions)

Dans un contexte de forte concurrence entre les territoires, la CAN doit mener une politique active pour accroître son rayonnement. L'affirmation de ses atouts à l'extérieur doit contribuer à faire émerger une « fierté territoriale » faisant de chaque habitant un ambassadeur du territoire. Dans cet objectif, le CDCAN a recueilli le regard porté sur le territoire par les différentes composantes de la société locale et a dégagé des spécificités territoriales porteuses pour le développement socio-économique de la CAN.

- « Contribution à la candidature au label métropole French Tech » (2 réunions)

Fin 2013, le Gouvernement a créé un nouveau label, la «French Tech», pour donner aux métropoles françaises un «rayonnement international» en matière de numérique. En Poitou-Charentes, les 4 agglomérations ont déposé une candidature commune. Le CDCAN a préparé une contribution argumentée de soutien à cette candidature.

- « Réseau régional et métropolisation » (8 réunions)

La réforme de fusion des régions constitue un véritable bouleversement pour les institutions et les citoyens. Dans ce paysage institutionnel en pleine refonte, la CAN vise à renforcer ses coopérations territoriales, afin de peser dans la future région, et face aux métropoles de Nantes et de Bordeaux. Le CDCAN a produit un rapport, fruit d'un travail prospectif, présentant des opportunités de coopération à développer pour renforcer la place de la CAN au sein de ce futur territoire.

Tous les rapports sont disponibles sur : www.niortais.fr

Contacts

Gérard Doray, Président du CDCAN
@ : gerarddoray@gmail.com
Site Internet : www.niortais.fr



Les temps forts

20

JANVIER

- **Institution :**
 - Cérémonie des vœux aux partenaires institutionnels et économiques et inauguration du siège de la CAN, le 13 janvier
- **Lecture publique :**
 - Vernissage de l'exposition "Les cabinets de curiosités" le 13 janvier à la médiathèque Pierre-Moinot.
- **Développement durable :**
 - Remise des prix Futurobois. La CAN reçoit le 1^{er} prix pour le siège, le 30 janvier.

FÉVRIER

- **Economie :**
 - Inauguration de la Maison de l'économie sociale et solidaire, le 20 février
- **Conservatoire :** Concert "Hommage à Marin Marais", le 6 février, à l'Hôtel de ville de Niort.
- **Cohésion sociale :**
 - Remise des trophées "Talents de quartier" au siège de la CAN, le 3 février.
- **Enseignement :**
 - Portes ouvertes du Pun le 14 février.

MARS

- **Musées :**
 - Inauguration du festival Impulsions femmes, le 6 mars.
 - Inauguration de l'exposition itinérante sur les dessins de déportés du camp de concentration d'Holzen, le 19 mars.
- **Transports :**
 - Mise en service du couloir de bus du Clou-Bouchet, le 12 mars.
- **Déchets ménagers :**
 - Colloque "Zéro waste, une autre vision du déchet", le 19 mars au pôle universitaire.
- **Économie :**
 - "Niort Numeric, objets connectés", le 27 mars à l'Acclameur à Niort.
 - Hackaton les 28 et 29 mars à l'Acclameur.

AVRIL

- **Conservatoire:**
 - Master-class guitare et corde, le 8 avril à Niort
 - Conférence "Rameau", par Christophe Fulminet, le 11 avril, à Niort



MAI

- **Première édition du salon du printemps du 1^{er} au 4 mai.**
- **Lecture publique:**
 - Vernissage de l'exposition "Frigoscope" le 19 mai à la médiathèque Pierre Moinot.
 - Lancement du livre "Nager" de Richard Texier à la médiathèque Pierre Moinot, le 22 mai
- **Musées :**
 - Nuit des musées, le 16 mai.

JUIN

- **Développement durable :**
 - Participation ou coordination d'actions sur sept communes menées dans le cadre de la semaine du développement durable du 30 mai au 5 juin
- **Vie interne :** participation des équipes de la CAN au défi interentreprises, à la base nautique de Noron.
- **Ecole d'arts plastiques**
 - Inauguration de l'atelier gravure "Simone et Henri Jean", le 19 juin.
- **Tourisme:**
 - Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de la Ville de Niort, le 6 juin.
- **Assainissement:**
 - Inauguration de la station d'épuration de Saint-Symphorien, le 4 juin.

15



JUILLET

• Cohésion sociale

- Signature du contrat de ville au siège de la CAN le 6 juillet

• Aire d'accueil des gens du voyage :

- Ouverture d'une aire de 10 emplacements à Chauray, le 8 juillet.

• Musées :

- Nuits romanes au Donjon
"Un break à Mozart", le 27 juillet

AOÛT

• **Tourisme :** cérémonie d'accueil des nouveaux habitants du territoire, à Beauvoir-sur-Niort, le 30 août.

• Lecture publique:

- Hommage à Brigitte Compétissa à la médiathèque Pierre-Moinot

SEPTEMBRE

• Economie :

- Lancement d'un marché bio à Niort, place du Donjon, le 2 septembre.

• Lecture publique :

- Inauguration de la médiathèque Madeleine Chapsal à Aiffres, le 19 septembre.

• **Patrimoine :** Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre.

OCTOBRE

• Économie :

- Journée "Niort Innov" à L'Acclameur, le 1^{er} octobre.
- Salon national de l'économie sociale et solidaire les 23 et 24 octobre à Niort.
- Inauguration de la plateforme rail-route Niort Terminal, le 30 octobre.

• Enseignement supérieur :

- Inauguration de la résidence universitaire du Pôle universitaire niortais, le 20 octobre.

• Habitat :

- Salon Habitat 79 au Parc des expositions de Niort du 9 au 12 octobre.

• Transports :

- Adoption du principe de gratuité des transports collectifs à titre expérimental pour la prochaine délégation de service public, le 26 octobre.

NOVEMBRE

• Enseignement supérieur :

Salon de l'enseignement supérieur et des métiers à Niort, le 14 novembre.

• Environnement :

- "Un arbre pour la planète" à Saint-Hilaire-la-Palud, le 28 novembre.

• Aménagement du territoire :

- Signature d'une déclaration métropolitaine de partenariat à Niort, La Rochelle et 6 EPCI (Communautés de communes et communautés d'agglomération), le 12 novembre.

DÉCEMBRE

• Musées :

- Signature de l'acte de donation de la collection Rougier, le 17 décembre.

• **Transports :** opération de gratuité des bus les samedis 5, 12 et 19 décembre.

Un territoire attractif





Le tourisme

L'exercice de la compétence « Tourisme » prévoit l'élaboration et le suivi, par la CAN, d'une politique touristique sur son territoire.

Les missions de promotion du territoire, information, accueil, commercialisation, accompagnement des acteurs touristiques et mise en place de statistiques ont été confiées à l'Office de Tourisme communautaire.

LES ACTIONS 2015

Soutien financier (à hauteur totale de **44 650 €**) à 6 opérations sélectionnées suite à un appel à projets intitulé « **La CAN, destination familiale, par nature** », lancé du 30 juin 2014 au 15 juin 2015.

TAXE DE SÉJOUR :

En 2015, la taxe de séjour collectée devrait représenter 245 000 € (le montant collecté en 2014 s'élevait à 232 694 €, pour 351 371 nuitées marchandes).

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

ACCUEIL - INFORMATION ET COMMERCIALISATION

- 40 500 personnes accueillies dans les 4 bureaux d'information
- Mails, courriers et téléphone : 2 750 demandes traitées
- Maintien du haut niveau d'activité de la « Billetterie estivale » (pour rappel hausse de 250 % du CA en 2014). Très forte hausse de l'activité « groupes » (+40 %) et Affaires (+35 %)
- Marge commerciale globale en hausse de plus de 30 % pour la seconde année consécutive (77 000 € de marge HT)
- Le volume d'affaires, direct et indirect, transitant par l'Office de Tourisme atteint 636 000 € TTC, en hausse de 36%.
- Un site internet en constante progression : + 10% avec 223 000 connexions en 2015



15 > Le tourisme

16 > L'aménagement et le développement économiques

20 > L'enseignement supérieur



L'aménagement et le développement économiques

L'AMÉNAGEMENT

Les missions relatives à l'aménagement économique sont les suivantes :

- **L'aménagement des zones d'activités économiques :** acquisitions foncières et conduite d'opération (études et travaux).
- **Les voiries communautaires des ZAE :** études et projets d'infrastructures ; entretien, requalification (réseaux, espaces verts et ouvrages d'art des zones d'activités économiques).

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

L'année 2015 a été marquée par la consolidation de la fusion extension de la Communauté d'Agglomération du Niortais. L'offre foncière de la CAN compte désormais 2 nouveaux pôles majeurs de développement économique : ZAE Fiée des Lois (Prahecq) et ZAE Les Pierrailleuses (Granzay - Saint-Symphorien) ainsi que 4 zones de proximité : ZA de Juscorps, ZA Les Grolettes (Fors), ZAE le pas David et ZAE les petits affranchimens (Beauvoir-sur-Niort).

Principales opérations

Parc d'activités / ZAE	Nature des travaux	Réalisés en 2015
Parc d'activités Le Luc-Les Carreaux (Échiré - Saint-Gelais)		• Fin des travaux d'aménagement des espaces verts et travaux de confortement
Parc d'activités de Trévins (Chauray)	• Extension du PA en vue de la redynamisation du site et implantation MSA	• Travaux de viabilisation de l'extension du PA de Trévins (phase provisoire) - 3,5 ha de terrains disponibles (vocation tertiaire / services)
ZAE Pierailleuses (Granzay - St-Symphorien)	• Etudes	• Etude confiée à la SAFER pour la recherche de terrains dans le cadre des mesures compensatoires Natura 2000 • Etude de définition des mesures compensatoires Natura 2000 (THEMA environnement)
ZAE Les petits Affranchiments (Beauvoir-sur-Niort)	• Acquisitions foncières	• Liées au projet d'extension de la ZAE • Relance des études pour l'extension de la ZAE



Entretien et requalification des voiries-réseaux-espaces verts et ouvrages d'art des ZAE

L'année 2015 a été marquée par :

- La poursuite d'études de requalification de voirie
- Des travaux de mise en sécurité et de réfection de chaussée
- Le démarrage des travaux de déconstruction du site Mathé (Le Vanneau - Irleau)
- Renouvellement des marchés à bons de commande - travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien de voirie, d'éclairage public, de réseaux d'assainissement et d'espaces verts, de signalisation verticale et horizontale fixe et temporaire.

À ces deux principales missions s'ajoutent les interventions ponctuelles tout au long de l'année sur l'ensemble des ZAE comme la mise aux normes de l'éclairage public, travaux de mise en sécurité, travaux divers et l'entretien des espaces verts et des voiries.

Répartition des principaux postes de dépenses (engagé/mandaté budget annexe ZAE (euros HT))

Acquisitions foncières	188 480,83 € HT
Etudes et divers	227 238,53 € HT
Travaux	487 993,32 € HT
Total	903 712,68 € HT

Chiffres clés

ZAE

plus de 800 ha
pour 63 km
de voiries

Budget 2015 engagé et réalisé

4 089 082,53 € TTC
(investissement
et fonctionnement).



PROMOTION DE L'OFFRE FONCIÈRE

Dans un contexte économique difficile, les entreprises ont été particulièrement prudentes à s'engager dans de nouveaux investissements.

10 773 m² ont été vendus ou sont en cours de commercialisation.

Acquéreur	Projet / Activité	Surface	Parc d'Activités	Commune
Entreprise VM-LNTP	Développement d'activité (négoce matériaux travaux publics)	4 000 m ²	Bâtipolis	Aiffres
SARL ACM	Développement d'activité (travaux installation téléphonie)	4 485 m ²	Bâtipolis (ZA Les Herses)	Aiffres
Sté MEDI-LAB GROUP	Développement d'activité (plateau technique-laboratoire d'analyses médicales)	2 288 m ²	Les Guillées	Chauray

Un projet de **3 800 m²** pour une activité de traiteur à domicile n'a pas abouti faute de financement suffisant.

PROMOTION DE L'OFFRE IMMOBILIÈRE

LOCAUX PROFESSIONNELS : 37 DEMANDES SATISFAITES

Locaux	Demandes satisfaites en 2015	Demandes pour l'année 2015
Ateliers	13	26
Bureaux	22	50
Commerces	2	11
Total	37	87
Évolution 15/14	+ 0 %	+ 16 %

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES : 15 ENTREPRISES HÉBERGÉES

Hébergement à durée limitée (3 ans maximum) des créateurs d'entreprises. L'offre immobilière se compose de bureaux de 11, 22 et 33 m². 16 entreprises ont été hébergées à la pépinière, et 10 y ont été domiciliées.

ATELIERS RELAIS : 3 ATELIERS LOUÉS

Situés à Echiré sur la Zone d'activités économiques Le Luc/les Carreaux, 2 ateliers relais sur 4 étaient loués au 31 décembre 2015.

BÂTIMENT EX-CEPAM DE MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON

L'ensemble du site d'une surface foncière de 76 000 m² pour environ 23 000 de bâti a été cédé à l'entreprise Archimbaud et fils, spécialisée dans la production de bois granulés et de palettes.

AUTRES OFFRES IMMOBILIÈRES

Le service économique gère également 5 commerces, 2 bâtiments tertiaires ainsi que 7 surfaces d'ateliers, occupés à 93% au 31 décembre 2015.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

En 2015, **58** projets de création, reprise développement d'entreprises accompagnés Bourses Régionales Désir d'Entreprendre (BRDE) : **54** porteurs de projets soutenus (61 en 2014). Montant total 206 000 € (moyenne de 3 814 € / projet).

Le dispositif Cordee TPE puis Coup de pouce TPE a permis d'accompagner 2 projets.

LES FILIÈRES

LA LOGISTIQUE ET NIORT TERMINAL

Pour développer le fret ferroviaire et susciter des opportunités d'implantation d'entreprises logistiques sur le territoire, la CAN a investi pour un montant de près de 8M € dans le développement de la plateforme multimodale Niort Terminal.

Une inauguration officielle s'est tenue le 30 octobre 2015 avec l'ensemble des parties impliquées dans ce projet. Les premiers trains sont partis de la plateforme le 11 Janvier 2016.

LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (ICC)

La CAN a lancé en septembre 2015 un appel à projets destiné à soutenir des initiatives portées par un acteur culturel et créatif, développées sur plusieurs communes de la CAN. Deux projets ont été lauréats :

- « Le Printemps Numérique Niortais » porté par le Moulin du Roc.
- « L'Echappée », porté par l'association Winterlong Galerie.

Dans le cadre d'une convention de partenariat triennale, la CAN continue de soutenir l'association 36 Quai des Arts, qui regroupe des artisans d'art.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Maison de l'ESS : inaugurée le 20 février 2015 et renommée « L'ESSentiel » en juin 2015.

Bâtiment occupé à 73 % au 31 décembre 2015 par des entreprises en pépinière et des têtes de réseau de l'ESS.

Appel à projets ESS : 7 projets soutenus

Diagnostic ESS : 11 985 salariés, 21 % de l'emploi salarié de la CAN, 563 établissements employeurs.

Création du site Web www.niort-ess.fr

Salon national de l'ESS à Niort (Acclameur), les 23 et 24 octobre 2015

PTCE porté par la SCIC Elan Coopératif Niortais : accompagnement de la CAN pour le développement de projets en 2015, autour de la marque Hubéco.

Soutien aux projets locaux innovants en matière d'ESS (jadopteunprojet.com)

Membre du réseau national RTES : Réseau des collectivités Territoriales pour une économie solidaire

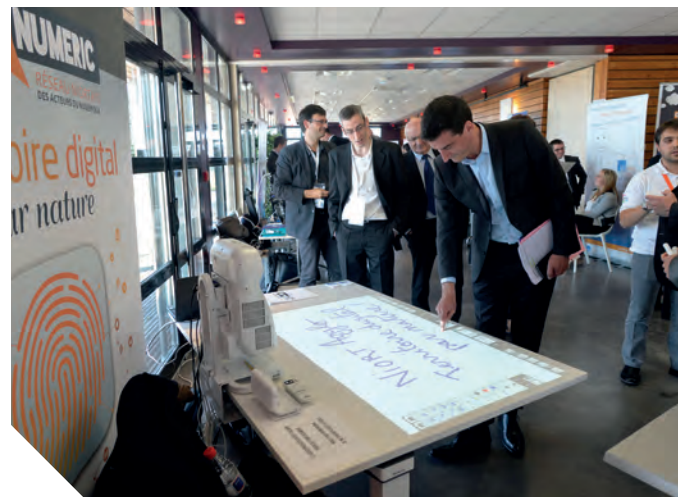
FILIÈRE NUMÉRIQUE

Confirmation en 2015 de partenariats pour dynamiser l'animation de la filière sur les questions liées à la formation, au recrutement, à la mise en valeur de la filière, à l'information et la veille, à la diffusion de bonnes pratiques :

- Partenariat avec le SPN (convention pluriannuelle pour participer à l'animation de la filière)
- Actions de recrutement (partenariat avec le CBE du Niortais) : organisation de job dating
- Partenariat avec Valconum : organisation de la journée Niort Innov 2015 le 1^{er} Octobre à l'Acclameur afin de promouvoir le lien entre innovation numérique et économie.
- Présence sur le Salon du Numérique de La Rochelle les 13 et 14 Octobre afin de promouvoir le potentiel numérique du territoire.
- Petits déjeuners TIC : tous les 1^{ers} mercredi de chaque mois. Une trentaine d'entreprises présentes à chaque petit déjeuner.
- Accompagnement des entreprises innovantes (start innov avec le SPN)
- Évènement Niort Numéric Objets Connectés le 27 Mars 2015
- Hackaton les 28 et 29 Mars.

ATELIERS NOUVEAUX DIRIGEANTS

En lien avec les organismes consulaires, la CAN peut accompagner les jeunes dirigeants. Cette initiative se formalise à travers 6 modules de sensibilisation spécialement conçus pour les chefs d'entreprises. Ainsi les créateurs d'entreprises de moins de 5 ans, ont pu bénéficier de l'expertise d'intervenants autour de thématiques variées telles que : comprendre les documents comptables, les outils du web, construire une stratégie commerciale, etc





L'enseignement supérieur

Le service favorise l'accueil et le développement de l'enseignement supérieur en lien avec les acteurs. Sa vocation au service des partenariats doit permettre de créer des liens avec les différentes entités au service de l'emploi local et de son développement.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À NIORT

A la rentrée 2015, près de 2 500 étudiants préparent leur avenir dans l'agglomération. Une grande partie est inscrite en BTS (assurance, gestion, commercial, informatique, chaudronnerie...) ou en classe préparatoire aux grandes écoles.

D'autres sont inscrits à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) ou à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) ; nouveau nom des IUFM.

D'autres encore poursuivent en DUT, licence ou master leurs études au sein du Pôle Universitaire de Niort (PUN) : Institut Universitaire de Technologie (IUT), Institut d'Administration des Entreprises (IAE), Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers (IRIAF) et l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit et sciences sociales.

LE 3^{ÈME} SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES MÉTIERS

La 3^{ème} édition du Salon de l'Enseignement supérieur et des Métiers s'est tenue le 14 novembre 2015 pour la première fois à l'Acclameur. Elle a remporté un nouveau succès

de fréquentation avec près de 4 000 visiteurs. Cette réussite confirme un réel besoin sur le territoire et récompense le travail partenarial ainsi que l'organisation assurée par le groupe l'Étudiant.

LE PÔLE UNIVERSITAIRE DE NIORT (PUN) : LA CONSTITUTION D'UN "CAMPUS NIORTAIS"

Installées sur le site de Noron, les différentes composantes de l'Université (IUT, IAE, IRIAF et UFR de Droit) seront rejointes à terme par l'ESPE en septembre 2016.

- Ouverture en 2015 d'une Résidence universitaire de 90 logements construite par la SEMIE et gérée par le CROUS.

LE FONCTIONNEMENT DU PUN

Une convention tripartite signée en 2011 avec l'Université précise les participations financières de la CAN et du Conseil départemental au fonctionnement du PUN.

Pour 2015, ces deux collectivités ont versé, respectivement 600 000 € et 400 000 € pour le fonctionnement du PUN.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

La Bibliothèque de Niort, intégrée au service commun de documentation de l'Université de Poitiers, possède un fonds important dans les domaines de l'assurance et de l'expertise des risques.

L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

7^{ème} édition du Guide de l'étudiant niortais réalisée par le service communication de la CAN. En plus de l'édition papier, le guide se décline désormais au format numérique.

L'ASSOCIATION DES VILLES UNIVERSITAIRES DE FRANCE (AVUF)

Adhérente depuis quelques années à l'AVUF, la CAN fait partie depuis 2014 du conseil d'administration de l'association, renforçant ainsi son implication dans le réseau national des villes universitaires.



chapitre

3

Un territoire solidaire





L'aménagement du territoire

Le service aménagement du territoire imagine le territoire de demain à partir de celui d'aujourd'hui en :

- dessinant la carte territoriale actuelle et en imaginant celles à 5 et 10 ans
> SCoT, Coopérations métropolitaines...
- construisant les composantes de ces territoires
> Mobilité (PDU), Habitat (PLH), Paysage et Biodiversité (TVB)...
- élaborant et en respectant les « règles du jeu »
> PLUi et Droit des sols, Contractualisations (CPER...)...

L'année 2015 fut une année charnière pour l'organisation et l'aménagement du territoire communautaire pour prendre en compte les évolutions législatives, le nouveau périmètre à 45 communes et l'actualisation des schémas directeurs ou programmes d'actions. Ainsi, outre le bilan à mi-parcours du Plan de Déplacement Urbain (PDU) et l'élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) réalisés cette année, 2015 a été marquée par une évolution majeure avec la prescription d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Déplacement (PLUi-D) en remplacement des documents d'urbanisme communaux (PLU, POS, Cartes communales, RNU) ou sectoriel (PDU) afin de disposer d'un schéma directeur et de planification intégré, dès 2020, pour traduire le projet de territoire. La révision du SCoT a été différée pour synchroniser les démarches SCoT et PLUi-D. Enfin, le travail initié en 2014 relatif à la biodiversité et au paysage a été poursuivi.

PRISE DE LA COMPETENCE PLU PAR LA CAN ET PRESCRIPTION DU PLUi-D DE LA CAN

Suite aux évolutions législatives de l'année 2014, notamment les dispositions de la loi d'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014, ainsi qu'à la diversité des documents d'urbanisme communaux, la CAN a engagé une réflexion portant sur la prise de compétence anticipée du « PLU, Document d'urbanisme en tenant lieu et Carte communale » à l'intercommunalité, préfigurant la réalisation d'un PLU intercommunal sur le périmètre de la CAN.

Février 2015 : réunions d'information et constitution d'un groupe de travail composé d'élus représentant les communes. Il vise à préparer la prise de la compétence et à fixer les conditions de réalisation du PLUi.

25 juin 2015 : délibération sur la prise de la compétence du Conseil d'Agglomération.

20 novembre 2015: arrêté préfectoral de modification statutaire de la CAN

23 > L'aménagement du territoire

26 > La politique de l'habitat

34 > Les transports et déplacements

38 > La cohésion sociale et l'insertion

41 > Les gens du voyage



1^{er} décembre 2015 : application effective de la prise de compétence.

En parallèle, le 4^{ème} trimestre 2015 a été ponctué de réunions préparatoires (politiques et techniques) à la prescription du PLUi de la CAN. Ainsi, la CAN a délibéré le 14 décembre 2015 :

- la prescription d'un PLUi-D et les modalités de concertation,
- les modalités de collaboration pour l'élaboration du PLUi-Déplacements.

Les années 2016 et 2017 seront consacrées à la phase stratégique du PLUi-D (diagnostic, priorités...) alors qu'en 2018 et 2019 les zones et règles d'urbanisme afférentes seront établies.

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)

La création de la Communauté d'Agglomération du Niortais a produit des différences entre communes de la CAN en matière de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

- 29 communes ont un SCoT approuvé et applicable,
- 16 communes n'ont pas de SCoT applicable sur leur territoire, dont :
 - > une commune ayant fait partie du SCoT du Pays de Gâtine, en cours d'élaboration au 1^{er} janvier 2014,
 - > 15 communes ayant constitué un périmètre de SCoT et réalisé des études en vue de rédiger un SCoT (PADD non débattu au moment de la fusion).

L'intégration de 16 communes dans le périmètre de SCoT, soit une augmentation de 50% par rapport à l'ancien périmètre, modifie, de manière significative, l'équilibre du SCoT. Un travail fin d'analyse des conséquences de cette évolution de périmètre, tant en matière d'armature territoriale, que de biodiversité, d'économie, d'habitat, d'urbanisation ou encore de transports doit venir préciser ces éléments.

Si le conseil d'agglomération a prescrit le 16 mars 2015, la révision du SCoT de la CAN sur le périmètre de la CAN à 45 communes, il a été décidé de n'engager celle-ci de façon opérationnelle qu'en 2016 conjointement à l'élaboration du PLUi dans un souci d'efficacité et de cohérence.

BIODIVERSITE/PAYSAGE

En 2015, des actions et projets ont été menés dans le cadre de la thématique biodiversité/paysage :

- un atelier du Paysage Régional en partenariat avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, la Région Poitou-Charentes et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux (ENSAP Bx) sur le thème « des continuités écologiques à l'épreuve du paysage pour un projet territorial »,
- une analyse paysagère communautaire avec la détermination de 8 paysages-types posant la base d'un diagnostic pour le SCoT et le PLUi-D,
- une mission d'analyse et d'expertise pour intégrer la trame verte et bleue aux documents de planification dans ses aspects juridiques, méthodologiques et de planification,
- la sensibilisation et l'information des élus du Réseau Développement Durable des communes : intervention de la FREDON et du Parc Naturel Régional du Marais poitevin,
- un accompagnement des communes dans la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité notamment lors de la Semaine du Développement Durable (appel à projet CAN).

COOPERATIONS EXTRACOMMUNAUTAIRES

L'ensemble de ces démarches, qui ne peuvent ignorer ce qui se passe dans les territoires limitrophes, s'inscrit dans une démarche partenariale élargie scellée en novembre 2015 par la signature d'une déclaration métropolitaine. Cette dernière acte la volonté de partager des principes et priorités pour mener des actions communes au sein d'un espace de coopération fort de 450 000 habitants réunissant neuf EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) autour d'un axe Niort-La Rochelle. En septembre 2016, une Charte métropolitaine, document de référence pour les échanges avec la Région, précisera la nature des premières opérations à mener.

◆ L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le service application du droit des sols (ADS), service mutualisé pour l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) instruit depuis le 1^{er} juillet 2013 les dossiers déposés en mairie. Cette prestation constitue l'activité principale dont bénéficient directement les 35 communes du territoire qui ont signé une convention de type A.

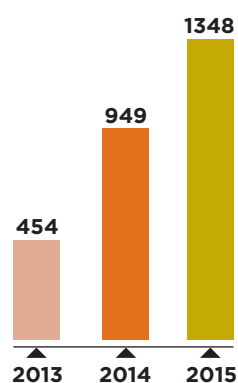
Ce service poursuit et développe ses activités d'assistance auprès de l'ensemble des communes qui ont fait le choix de signer une convention avec la CAN, soit 39 sur 40 (5 communes n'ayant pas de document d'urbanisme, leurs dossiers sont instruits par les services de l'Etat), comme :

- l'aide à l'interprétation de la réglementation
- le paramétrage du logiciel métier
- l'aide à la rédaction des réponses dans le cadre du contrôle de légalité
- le conseil pour l'adaptation et la modification des documents d'urbanisme
- l'assistance pour l'étude des avant-projets d'aménagement : lotissements...
- des formations de mise à niveau pour les personnels des communes.

Son activité est en constante augmentation depuis sa création en raison de l'extension du territoire et du nombre de communes qui ont conventionné mais aussi par sa reconnaissance comme interlocuteur incontournable en matière d'urbanisme (expertise et conseil).

Le graphique suivant illustre bien cette croissance de l'activité (l'année 2013 ne porte que sur le second semestre).

DOSSIERS DÉPOSÉS EN MAIRIE ET INSTRUITS PAR LE SERVICE ADS





La politique de l'habitat

Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) vise à favoriser les parcours résidentiels et de vie du plus grand nombre, par le développement d'un parc de logements diversifié et qualitatif. Construit sur la base d'une large concertation, il est une composante majeure du Projet de territoire en s'attachant à préserver les équilibres territoriaux, en soutenant le tissu économique local (secteur du bâtiment), ou en contribuant aux objectifs nationaux d'amélioration des logements (efficacité énergétique, logements insalubres, vieillissement par exemple).

ELABORATION DU NOUVEAU PLH 2016-2021

La CAN a adopté le 16 novembre 2015 son nouveau PLH pour la période 2016-2021, inscrit dans une perspective 2030.

Reposant sur un modèle de développement équilibré et durable du territoire, il fixe trois priorités :

- adapter quantitativement et qualitativement l'offre de logements destinée à accueillir de nouveaux ménages, et ainsi accompagner le développement économique du territoire,
- répondre aux besoins de l'ensemble des populations en améliorant leurs conditions d'habitat et de logements, en tenant compte de la diversité socio-économique, géographique et démographique du territoire,
- accroître l'attractivité du territoire et de son cadre de vie en développant des outils, des actions et des programmes de logements innovants en matière de renouvellement des formes urbaines et de développement durable.

Il a été établi sur la base :

- d'une croissance démographique restant dynamique (+ 0,85 % par an), avec un vieillissement de la population active compensé par l'arrivée de nouveaux actifs (+ 0,50 % par an de variation de l'emploi),
- d'une volonté de mobiliser, en priorité, le tissu urbain et le parc de logements existants,
- d'un développement de la production nouvelle de logements (y compris celle de logements sociaux et à loyers modérés), vers les secteurs les mieux équipés (Niort et la première couronne urbaine).



Chiffres clés

Programme

6 axes | **18** fiches actions

750

logements neufs en moyenne par an*

* (dont 510 au sein de l'espace métropolitain), y compris 90 nouveaux logements locatifs sociaux (dont 75 au sein de l'espace métropolitain et 15 dans les autres espaces du territoire)

Investissement et fonctionnement pour 6 ans

27M€ pour 6 ans



◆ INSTANCES DE GOUVERNANCE ET D'ANIMATION DU PLH

Compte tenu de l'élaboration du nouveau PLH, les instances de gouvernance et d'animation, telles que les comités de pilotage, comités techniques et conférence annuelle du logement, ont été entièrement consacrées et mobilisées à cette démarche.

En fonction de ce contexte particulier, les instances techniques d'animation, telles que les groupes de travail « Habitat social et stratégie territoriale », « Observatoire de l'habitat » ou « Parc ancien privé », ont été également impliquées dans la co-construction des documents du PLH, à l'exception du groupe partenarial « Habitat des jeunes », qui a poursuivi sa réflexion liée au renouvellement complet de l'offre.

Les orientations stratégiques du nouveau PLH ont nécessité la constitution d'autres groupes de travail, comme ceux relatifs à la « Convention d'équilibre territorial », au « Plan partenarial de gestion de la demande de logement social » et au « Référentiel d'évaluation du PLH 2016-2021 ».

Chiffres clés

58 réunions des diverses instances et groupes

3 « Collèges » : les représentants des collectivités territoriales, des professionnels, et des usagers

◆ CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

La conférence intercommunale du logement (CIL), co-présidée par le Préfet des Deux-Sèvres et le Président de la CAN a été installée le 15 décembre. Elle assure 3 missions :

- définir et adopter des orientations, se traduisant dans un document cadre, puis dans des conventions, notamment dans la convention d'équilibre territorial (conformément à l'article 8 de la loi Lamy), relatives à la fois aux modalités d'attribution de logements et de mutation dans le parc locatif social, de relogement des personnes prioritaires (Accord Collectif, DALO - Droit au Logement Opposable), et des personnes relevant des projets de rénovation urbaine, et de coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation.
- faire des propositions en matière de création d'offres de logements adaptés et d'accompagnement des ménages.
- assurer le suivi de la mise en œuvre du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'informations des demandeurs, élaboré au titre de l'article 97 de la loi ALUR.

Chiffres clés

67 membres ou organismes/personnalités qualifiés dans le domaine de l'habitat

3 « Collèges » : les représentants des collectivités territoriales, des professionnels, et des usagers



ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIÈRES

> AIDES À L'INVESTISSEMENT

PARC LOCATIF SOCIAL :

TYPE ET NOMBRE DE LOGEMENTS LOCATIFS FINANCÉS (HORS PRUS)

Communes	Typologies de logements financés					
	Réhabilités		Adaptés		Neufs	
	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €
Aiffres	-	-	-	-	23	124 500
Chauray	-	-	-	-	45	604 500
Niort	-	-	9	13 179	28	432 000
Total	-	-	9	13 179	96	1 161 000
Objectifs	160	400 000	10	7 500	100	855 000

Chiffres clés

105

logements locatifs sociaux
subventionnés

1,17M€

d'aides
accordées

11,56M€

de travaux

PARC ANCIEN PRIVÉ :

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) LABELLISÉ "HABITER MIEUX" (2014-2017)

Le PIG labellisé « Habiter mieux » mis en place jusqu'au 31 décembre 2017, permet d'accorder des subventions, sous certaines conditions, aux propriétaires privés afin de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat dégradé/indigne et pour adapter les conditions de logement à la perte d'autonomie pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées.

En fonction des priorités annuelles fixées par l'Anah, ses objectifs quantitatifs sont de 106 logements à réhabiliter, dont 93 résidences principales de propriétaires occupants et 13 logements locatifs de propriétaires bailleurs.

Chiffres clés

77

logements subventionnés
dans 28 communes

1,98M€

de travaux
éligibles

1,09M€

d'aides
accordées

dont 908 964 €
par l'Etat
et l'Anah
et 185 664 €
par la CAN

IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE IMPORTANTS

Chiffres clés

37%

de gain énergétique en
moyenne par logement
(contre 25 % au minimum)

- 100

kWhEP/m²
sur la consommation
moyenne

3

 devis en moyenne
par dossier

relatifs prioritairement au
chauffage, à l'isolation et aux
menuiseries extérieures

70%

 des entreprises retenues ont leur siège social sur la CAN

**PARC ANCIEN PRIVÉ :
OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) RENOUVELLEMENT
URBAIN (RU) DU CENTRE-VILLE DE NIORT (2013-2017)**

Par convention signée en 2012 avec l'Etat, l'Anah et la Ville de Niort, la CAN participe financièrement à la deuxième OPAH RU du cœur de l'agglomération niortaise, en accordant aux propriétaires bailleurs privés, une prime de sortie de vacance de 2 000 € ou 4 000 € pour les logements locatifs conventionnés sociaux ou très sociaux (en sus, pour ces derniers, du taux de subvention de 15 % accordé pour les travaux à réaliser).

Chiffres clés

5

logements locatifs privés
subventionnés

441 052 € HT

de travaux
éligibles

17 677 €

d'aides
accordées

PRIMO-ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ : PRÊT À 0 % (2014-2015)

Afin de développer une offre permettant aux ménages aux revenus modestes d'accéder à la propriété et aux communes de favoriser le fonctionnement optimum de leurs équipements publics (écoles, ...), un prêt à 0 % a été mis en place jusqu'au 31 décembre 2015, complémentaire ou non à celui de l'Etat (PZT +). Ce dispositif permet d'accorder, sous certaines conditions et en fonction d'un coût d'opération maîtrisé, un prêt de 10 000 à 21 000 € remboursable sur 14 à 16 ans, pour l'achat d'un logement neuf, ancien ou pour l'accession sociale à la propriété.

Chiffres clés

41

primo-accédant aidés
sur 11 communes

537 000 €

de prêts à 0 % accordés par
les banques partenaires

59 331 €

de « bonifications »
par la CAN

dont 33 pour la construction
d'un logement, 6 pour l'achat
d'un logement ancien et 2 pour
l'achat d'un logement HLM

6,35M€

de travaux

> AIDES AU FONCTIONNEMENT

STRUCTURES SPÉCIFIQUES (FICHE 6 DU PLH)

- 27 000 € à l'Union départementale des associations familiales des Deux-Sèvres pour la gestion de la résidence d'accueil de Champclairot à Niort
- 25 000 € à l'association L'Escale site La Colline pour la gestion de la Maison Relais d'Aiffres
- 19 000 € à l'association départementale des Restos du Cœur pour la gestion de la résidence sociale Beausoleil à Niort.

HABITAT DES JEUNES (FICHE 8 DU PLH)

- 40 000 € à l'association L'Escale pour la gestion respectivement des résidences étudiantes et de l'habitat des jeunes situées à Niort

AUTRES (FSL ET ASSOCIATIONS)

- Fonds de Solidarité Logement : 60 838 € permettant l'accès ou le maintien dans un logement locatif public ou privé (paiement des impayés de loyers, de charges et des factures d'énergie)
- Adhésion/Convention à l'ADIL des Deux-Sèvres : 24 000 €
- Adhésion à l'AFIPADE pour les demandes et attributions sociales : 5 000 €.

Chiffres clés

6

structures spécifiques
subventionnées

200 838 €

d'aides
accordées



L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

Élaboré en partenariat avec l'Etat, l'ADIL 79, les bailleurs sociaux, l'AFIPADE et la Ville de Niort, l'Observatoire de l'habitat comprend des données de cadrage relatives à l'habitat fiables et actualisables. Destiné prioritairement aux élus de la CAN et aux partenaires de l'habitat, il se décline synthétiquement dans une « Lettre annuelle du PLH ».

RYTHME DE CONSTRUCTION

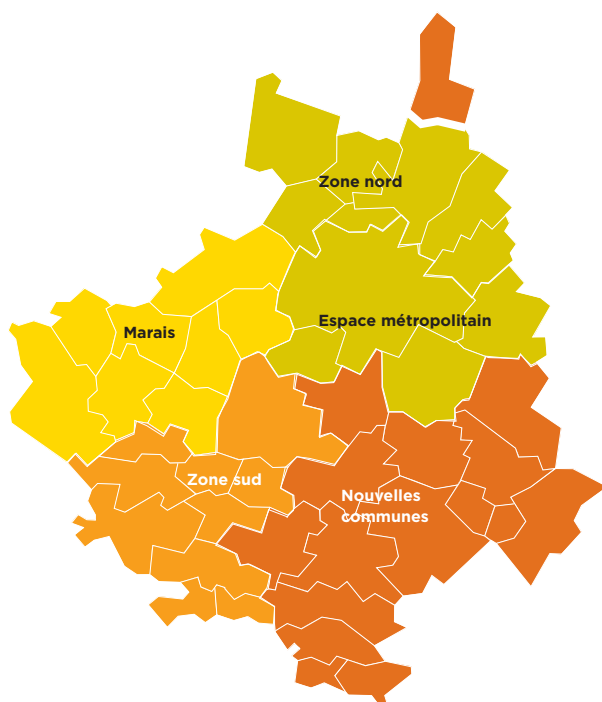
681 logements commencés ont été enregistrés sur le territoire en 2014.

LES LOGEMENTS COMMENCÉS DEPUIS 2014

Périmètres	2014			2015			Total	Nbre/ an
	I	C	Total	I	C	Total		
Espace métropolitain	498	83	581	367	75	442	1 023	511
<i>Dont Niort</i>	394	75	469	268	75	343	812	406
Zone nord	46	0	46	91	0	91	137	69
Zone sud	13	0	13	33	0	33	46	23
Zone Marais	35	0	35	58	5	63	98	49
Nouvelles communes	58	0	58	52	0	52	110	55
Total CAN	650	83	733	601	80	681	1 414	707

I : Individuel - C : Collectif

SURFACE DES TERRAINS BÂTIS EN 2015



Repères

Surface CAN : 952 m²
Surface Niort : 705 m²

- > 901 m²
- de 801 à 900 m²
- de 701 à 800 m²
- de 601 à 700 m²
- de 501 à 600 m²

Source : Sid@del2 - meedom
Carte ADIL-EIE des Deux-Sèvres

**INDICE DE CONSTRUCTION NEUVE POUR 1000 HABITANTS ENTRE 2010 ET 2015
SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS**



Repères

CAN : 6,1 logements/an/
1000 habitants

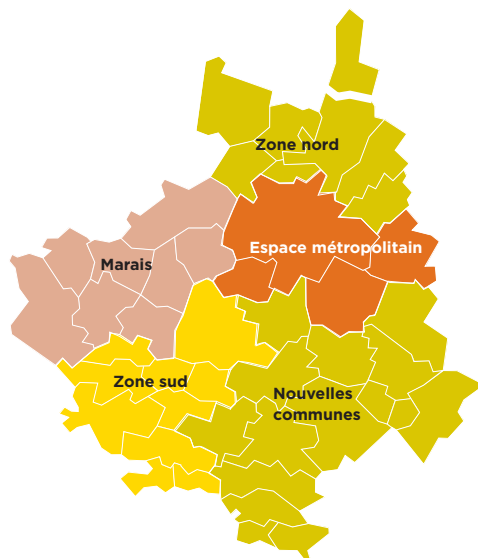
**Nombre annuel moyen
des logements commencés
pour 1000 habitants**

- de 1,3 à 4
- de 4,1 à 6
- de 6,1 à 8
- de 8,1 à 10
- de 10,1 à 16,6

Réalisation : Pôle attractivité, développement, cohésion et coopérations du territoire.
Source : INSEE, RP 2013 et DREAL Sid@del2.



PRIX MÉDIANS DES TERRAINS À BÂTIR EN LOTISSEMENT 2014



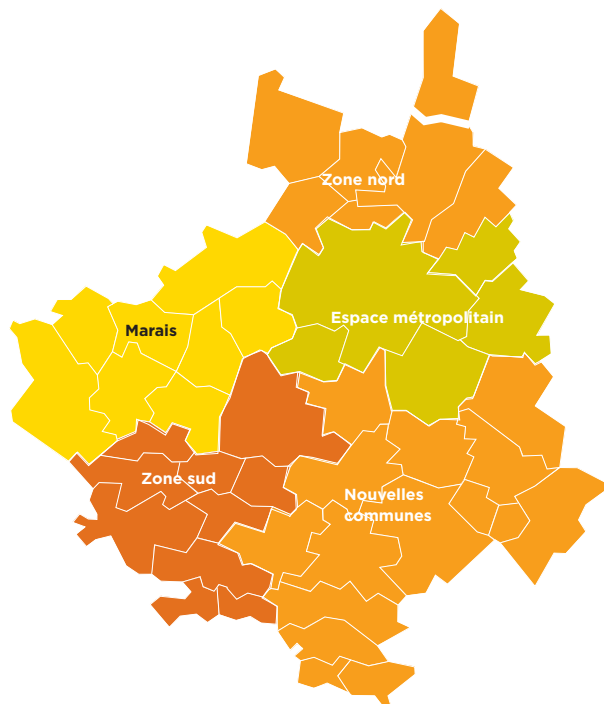
Repères

CAN :
2015 > 61 à 65 €/m²

- > 71 €/m² et plus
- de 66 €/m² à 70 €/m²
- de 61 €/m² à 65 €/m²
- de 56 €/m² à 60 €/m²
- de 50 €/m² à 55 €/m²

Carte ADIL-EIE des Deux-Sèvres

LOYERS MÉDIANS PAR ZONE DES LOGEMENTS INDIVIDUELS EN 2015



- 611 €/m² et plus
- 591 €/m² à 610 €/m²
- 571 €/m² à 590 €/m²
- 551 €/m² à 570 €/m²
- 550 €/m² et moins

LOYERS MÉDIANS DES LOGEMENTS INDIVIDUELS

Le loyer médian (hors charges) des logements individuels pour la CAN est compris entre 551 et 570 €

Chiffres clés

681 logements commencés, dont 601 logements individuels et 80 logements collectifs

801 à 900 M² surface moyenne des terrains à bâtir

LA VEILLE STRATÉGIQUE ET PROSPECTIVE

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- faire connaître des données d'observation du territoire sur la base d'indicateurs clefs ;
- alimenter les diagnostics et participer aux évaluations des schémas de planification des politiques publiques d'aménagement et de développement du territoire (données, cartographies et analyses) ;
- identifier les dynamiques de développement sur le territoire et les faits porteurs d'attractivité et d'avenir.

Les travaux réalisés ou engagés en 2015 : la mise à jour, le développement et la diffusion de l'outil de veille territoriale ; la participation technique et la fourniture des données de veille et de prospective pour le Programme Local de l'Habitat, l'espace métropolitain et les mobilités, et enfin, l'alimentation du Système d'Information Géographique en données d'urbanisme.

En octobre 2015, la cellule a produit et diffusé le "Portrait de Territoire" de la CAN rassemblant des indicateurs démographiques, économiques, de mobilités et de logement. Et enfin, la cellule est le service-pilote dans la définition, la construction méthodologique et la rédaction du Projet de territoire.

Le budget 2015 réalisé est de l'ordre de 72 000 € intégrant le financement des travaux du Conseil de développement pour lequel la mission apporte son appui technique et donc financier.





Transports et déplacements

En vertu de la loi NOTRe du 7 août 2015, la CAN a vu sa compétence s'élargir au-delà des transports collectifs de personnes et devient désormais Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son périmètre d'intervention composé de 45 communes.

Une délégation de service public avec la SEMTAN ainsi qu'un conventionnement avec le Conseil départemental des Deux-Sèvres permettent d'assurer les services de transports urbain, interurbain, scolaire, de personnes à mobilité réduite et à la demande sur le territoire. Egalement, et ce avant le vote de la Loi, des actions sur la mobilité durable (promotion du covoiturage, actions en faveur du vélo, de l'autopartage...) ont été entreprises afin de favoriser l'utilisation de modes plus respectueux de l'environnement sur le territoire.

EVÉNEMENTS MAJEURS 2015

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE TRANSPORTS

La délégation de service public de transport s'achève en décembre. L'année 2015 a été consacrée à définir les nouveaux enjeux de mobilités et le futur mode de gestion. Ainsi les élus ont retenu la délégation de service public comme mode de gestion. La gestion du futur réseau sera confiée directement à un opérateur à compter du 1^{er} janvier 2017 avec comme objectif principal la gratuité totale à titre expérimental du réseau de transport à partir du 8 juillet 2017.

RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE ORIGINE DESTINATION ET MOBILITÉ

Une enquête a eu lieu en septembre-octobre 2015 pour mieux connaître les habitudes des usagers des réseaux de transport sur le territoire de la CAN. Entre 2012 et 2015, la fréquentation a progressé de +10,6%. 22 361 voyages (= une montée-descente) ont été comptabilisés sur un jour de la semaine en période scolaire.

TARIFICATION ET TEST DE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

Les tarifs du réseau de transports sont restés inchangés pour la saison 2015-2016. Le réseau de transports, ou Les "TAN", a été proposé gratuitement aux habitants les 3 premiers samedis du mois de décembre pour faciliter leurs achats de Noël. Le syndicat mixte des transports des Deux-Sèvres (SMTDS) auquel la CAN adhère a

mis en place en septembre 2015 2 titres intermodaux (mensuel et annuel). Ces titres permettent de circuler sur les réseaux Les TAN et RDS.

ACCESSIBILITÉ

La CAN poursuit la mise en accessibilité du réseau de transports (37 arrêts accessibles et 1 bus supplémentaire). Elle a également animé 3 réunions de la commission intercommunale d'accessibilité et a déposé auprès des services de la Préfecture son agenda d'accessibilité programmée et son schéma directeur d'accessibilité programmée.

AMBASSADEURS TRANSPORTS

Deux promotions d'Ambassadeurs Transports se sont succédé en 2015. Les volontaires en service civique ont été présents sur le réseau de bus pour promouvoir et accompagner en particulier le public dit « fragile » à l'utilisation du bus, pour mener des actions de civisme et de sécurité auprès des usagers. Ils ont également rencontré des structures relais pour faire connaître leurs services (personnes illettrées, seniors, services sociaux, jeunes en insertion...)... et organisé des réunions d'informations auprès d'elles.

DÉFI VÉLO PARTENARIAL « TOUS À VÉLO AU BOULOT »

Dans le cadre du Comité partenarial Agenda 21 et à l'occasion de la semaine de la mobilité, un premier Défi vélo a été organisé le 17 septembre en partenariat avec l'association VilloVélo. Ce dernier a réuni une centaine de salariés des structures niortaises qui se sont

regroupés place de la Brèche pour aller ensemble à vélo au boulot.

STANDS D'INFORMATION SUR LA MOBILITÉ

L'organisation de stands permet d'apporter un conseil en mobilité individualisé lors de manifestations ou sur demande des entreprises. En 2015, 5 stands ont été organisés : lors de la Semaine du développement durable ou de la Semaine de la mobilité, et à l'occasion du salon de l'Enseignement supérieur.

PARTICIPATION DE LA CAN À L'OPÉRATION « SANS MA VOITURE »

La CAN a été partenaire d'une expérimentation sur son territoire : l'opération « Sans ma Voiture » pilotée par la MAIF et Koolicar. Il s'agissait pour les participants de vivre deux mois sans leur voiture individuelle en utilisant des modes de déplacements alternatifs. Les abonnements en transports en commun ont été offerts aux 16 participants ainsi qu'à leur famille.

ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

AMÉNAGEMENTS D'ARRÊTS - MISE EN ACCESSIBILITÉ

- 37 quais ont été mis en accessibilité :
 - 25 quais d'arrêts urbains
 - 6 quais d'arrêts périurbains
 - 2 quais d'arrêts TAD / scolaires
 - 4 quais d'arrêts scolaires (Chauray et Beauvoir)
- 6 abris voyageurs ont été posés dans le cadre des travaux d'accessibilité.

TAUX D'ACCESSIBILITÉ 2015 DU RÉSEAU PAR TYPE D'ARRÊTS :

Type	Nombre de quais	% accessibilité
Arrêts urbains	486	39 %
Arrêts périurbains	106	41 %
Arrêts TAD	81	17 %

TAUX D'ACCESSIBILITÉ 2015 DU RÉSEAU PAR TYPE DE LIGNES :

Type	% accessibilité
Ligne A	62 %
Ligne B	64 %
Ligne C	52 %
Ligne D	47 %
Ligne E	36 %
Ligne F	80 %
Ligne G	38 %
Ligne H	36%
Ligne I	42 %
Ligne J	40 %
Ligne K	54 %
Ligne L	37 %
CitiTAN	100 %



MATÉRIEL DE TRANSPORT

La CAN a poursuivi en 2015 l'acquisition de véhicules « propres ». Ainsi, le service Transports et déplacements s'est équipé d'un utilitaire électrique et a renforcé l'amélioration de la flotte de bus avec 1 bus aux normes EURO 6.

AMÉNAGEMENT ET MISE EN CONFORMITÉ DU DÉPÔT DE BUS

La CAN poursuit sa réflexion concernant la construction d'un nouveau dépôt de bus. Toutefois, l'actuel dépôt a nécessité des travaux d'aménagement et de mise en conformité.

Ainsi, coté génie civil, la porte d'entrée du bâtiment d'exploitation a été remplacée, ainsi que le système de verrouillage.

Coté infrastructure, le revêtement du parking du personnel a été repris, une zone de stationnement de 4 bus créée et l'éclairage de plusieurs zones du parking consolidé par l'installation de nouveaux mâts.

Les signalisations horizontales et verticales vont être refaites et complétées.

Par ailleurs, des travaux de réhabilitation de la station de carburant ont été engagés fin 2015, avec une réalisation entre décembre 2015 et premier semestre 2016. Cette intervention relativement lourde, mais indispensable, a nécessité de la dépollution, des travaux de réseaux, le déplacement de constructions modulaires, et un important travail d'infrastructure.

QUALITÉ DE SERVICE

Tout au long du contrat, la qualité de service est traitée par le biais des réclamations reçues par l'exploitant la SEMTAN (143 en 2015) et mesurée par différents indicateurs, réalisée en contradictoire ou par un prestataire extérieur (213 parcours « client » en 2015, appels et visite au kiosque, appels réservations TAD, informations du site Internet).

Les résultats sont globalement bons au regard des différents indices de conformités à atteindre.

Chiffres clés

> Investissement

1,66M€ | **1,39M€**
Dépenses | Recettes

> Fonctionnement

16,26M€ | **17,46M€**
Dépenses | Recettes

INDICATEURS TRANSPORTS 2013/2015

	2013	2014	2015
Nombre de communes du PTU	29	45	45
Nombre de lignes	23 + CitiTAN	24 + CitiTAN + Maraîchine	24 + CITITAN + Maraîchine
Total des voyages	5 694 000	6 145 000	6 728 000
Total des kilomètres	4 035 675	3 966 185	3 908 699
Total kilomètres TPMR	209 189	215 011	230 732
Total kilomètres TAD	265 582	249 632	280 282
Recettes en € HT	1 559 580	1 583 750	1 566 861
Contribution forfaitaire versée par la CAN en €	12 107 749	14 204 312	12 477 644
Versement Transport encaissé en €	14 055 778	14 442 362	14 707 671





La cohésion sociale et l'insertion

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini la politique de la ville comme une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Elle a posé le cadre du Contrat de Ville 2015-2020 avec une ambition forte pour les quartiers prioritaires. Les outils d'intervention de la politique de la ville sont renouvelés à travers :

- une nouvelle géographie prioritaire
- un contrat unique qui comporte 3 « piliers » : le cadre de vie et renouvellement urbain, la cohésion sociale et le développement de l'activité économique et de l'emploi accompagnés des axes transversaux qui suivent : la jeunesse, la prévention des discriminations, l'égalité femme-homme
- **une action publique qui se déploie à l'échelle intercommunale** et mobilise tous les partenaires concernés
- la mobilisation prioritaire du droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales
- la participation des habitants à la construction du contrat et à son pilotage.

LE PÉRIMÈTRE CONCERNÉ

Le périmètre d'intervention a évolué à partir du 1^{er} janvier 2015. Les quartiers du Clou-Bouchet, de la Tour Chabot-Gavacherie sont reconduits mais leur périmètre est modifié. Vient s'ajouter un nouveau quartier : le Pontreau-Colline/St André à Niort.

UNE PLACE DES HABITANTS RÉAFFIRMÉE : LES CONSEILS CITOYENS

La loi du 21 février 2014 a positionné les habitants au centre du dispositif et des processus de décision, à travers la création des conseils citoyens.

Les habitants et acteurs des quartiers prioritaires ont donc été associés à l'élaboration du contrat de ville, par la mise en place d'ateliers urbains co-animés par le service cohésion sociale et la Ville de Niort. Ces temps ont permis aux habitants de s'exprimer à la fois sur les points forts et les axes d'amélioration qui concernent leur quartier. Ces rencontres ont préfiguré les futurs conseils citoyens pour une mise en place prévue en 2016.

◆ SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE

Le contrat de ville signé le 6 juillet 2015 par 22 partenaires institutionnels, s'articule autour de 3 piliers :

- **Pilier Renouvellement urbain - cadre de vie**
- **Pilier Cohésion sociale**
- **Pilier Développement de l'activité économique et de l'emploi**

En 2016, ce contrat sera complété par un programme d'actions qui sera travaillé avec les partenaires signataires du contrat de ville. Ce programme doit répondre aux problématiques des territoires prioritaires et mobiliser le droit commun (moyens financiers, humains, techniques...) en concordance avec les documents réglementaires (PLH, SDEC...)

Sur chacun de ces piliers, des objectifs stratégiques ont été définis par les partenaires du contrat.



Signature du Contrat de Ville 2015-2020.

PILIER RENOUVELLEMENT URBAIN-CADRE DE VIE

- intervenir dans le quartier du Pontreau/Col-line Saint-André
- poursuivre les actions concernant le quartier du Clou-Bouchet
- prendre en compte le quartier de la Tour Chabot-Gavacherie

Seuls les partenaires institutionnels du Contrat de Ville interviendront, du point de vue financier, sur ce pilier.

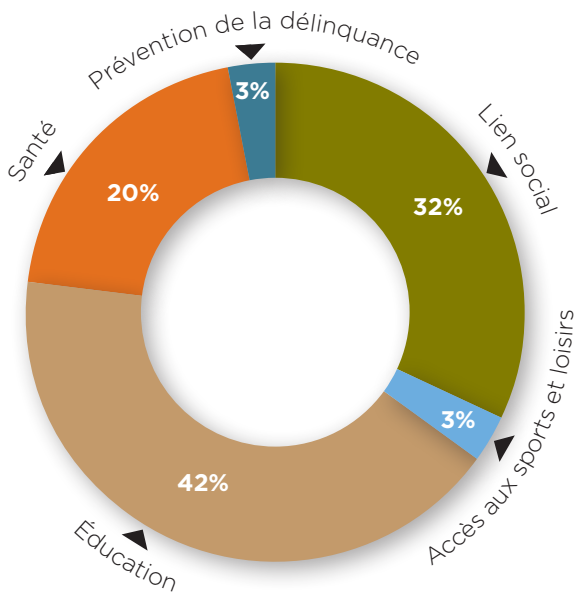
PILIER COHÉSION SOCIALE

- développer la parentalité et la réussite éducative : dans le cadre notamment d'actions de soutien en direction des familles
- favoriser l'accès aux droits spécifiquement dans le domaine de la prévention et à la santé : dans le cadre notamment d'actions de développement des compétences psychosociales au sein des écoles.
- favoriser l'accès aux droits au sens large : dans le cadre notamment d'actions visant l'autonomie des personnes dans les démarches administratives.
- renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives : dans le cadre notamment de temps forts conviviaux et de soutiens de projets d'habitants.
- prévenir et agir contre la délinquance : dans le cadre notamment de chantiers jeunesse.

Parmi les financements apportés par les différents partenaires sur ce pilier, la CAN a apporté 184 800 €, en soutenant 34 actions portées par 18 opérateurs associatifs ou institutionnels.

PILIER DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

- développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté : dans le cadre d'accompagnement renforcé vers l'emploi notamment en direction des jeunes.
- lever les freins à l'emploi : dans le cadre notamment d'actions favorisant la mobilité.
- promouvoir l'attractivité et la vitalité économique : dans le cadre d'actions visant la promotion de la création d'entreprises (de l'émergence du projet au suivi post création).





Ces objectifs stratégiques sont accompagnés d'axes transversaux: la jeunesse, la prévention des discriminations, l'égalité femme-homme.

Parmi les financements apportés par les différents partenaires sur ce pilier, la CAN a apporté 110 561 € en soutenant 11 actions portées par 10 opérateurs associatifs.

• En complément du pilier emploi-développement économique développé sur les trois quartiers prioritaires, **le Plan Local pour l'Insertion (PLIE)** se développe sur l'ensemble du territoire de la CAN. Ce plan est soutenu notamment par le Fonds Social Européen. La prise en compte de l'égalité femme/homme est un axe transversal de ce dispositif.

Le dispositif PLIE s'adresse :

- aux demandeurs d'emploi de longue durée inscrits ou non-inscrits à Pôle Emploi,
- aux bénéficiaires RSA
- aux jeunes sans qualification (hors autre programme de soutien)

Ce dispositif vise à :

- accompagner individuellement les demandeurs d'emploi vers l'emploi et/ou la formation avec une vigilance particulière sur l'emploi des femmes et favoriser le développement d'activités.
- permettre à chaque participant de construire un parcours qui prenne en compte ses besoins et ses freins.

Les résultats du PLIE pour 2015 :

Le PLIE a accompagné près de 600 personnes. Parmi ces bénéficiaires, nous observons 55 personnes qui ont validé une sortie positive. Le dispositif est exigeant et reconnaît en terme de sorties positives les CDD>6 mois, les CDI, les formations qualifiantes. Une centaine de personnes valident des emplois de parcours (CDD<6 mois, missions...).

L'action essentielle du PLIE est l'accompagnement renforcé vers l'emploi par des référents de parcours.

POUR PLUS D'INFOS

SUR LES OBJECTIFS 2016
de ces dispositifs

CONSULTER

www.agglo-duniortais.fr

Rubrique vie locale, cohésion sociale
Dossiers appel à projets 2015 du CUCS





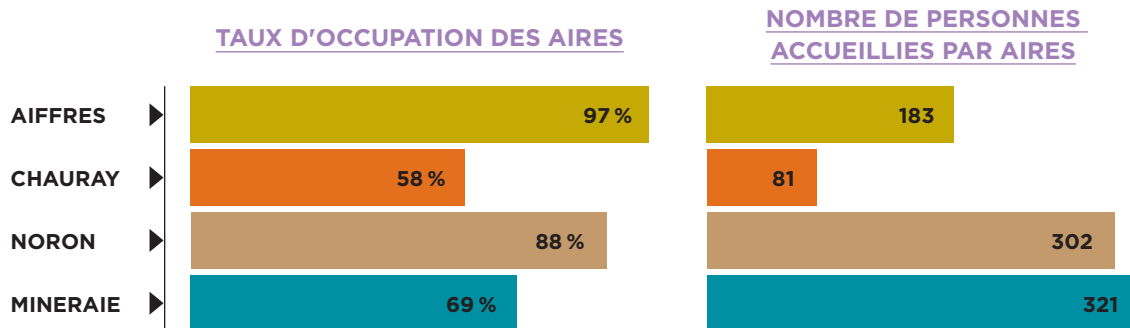
Les aires d'accueil des gens du voyage

La Communauté d'Agglomération du Niortais gère depuis 2009 en régie l'ensemble des aires d'accueil des gens du voyage. Elle dispose de cinq équipements répartis sur 4 communes.

- L'aire de grand passage située sur la ZAE Mendès-France à Niort
- Les aires de Noron et Mineraie à Niort
- L'aire de la Chaume à Aiffres
- L'aire de petit passage à Échiré
- L'aire rue de Vaucanson à Chauray

EVÈNEMENTS MAJEURS DE L'ANNÉE

- Chauray : ouverture le 8 juillet d'une aire de 10 emplacements (20 caravanes). Réalisation des blocs sanitaires obligatoires, et création d'un espace de jeu pour les enfants. Montant de l'opération : 1 135 983 €
- Aire de petit passage d'Echiré : augmentation des points d'eau, aménagement des abords en dur, réhabilitation des bacs à ordures ménagères pour un total de 94 287 €



LA FRÉQUENTATION DES AIRES 2013/2015

	Noron	Mineraie	Aiffres	Chauray
Nombre d'emplacements conventionnés	12	18	10	10
2013	83,6 %	88,2 %	60,5 %	-
2014	70,7 %	88,5 %	74,1 %	-
2015	88,00 %	69 %	97 %	58 %

Chiffres clés

> Investissement

1 426 004€
Dépenses

132 072€
Recettes

> Fonctionnement

380 325€
Dépenses

203 273€
Recettes

La protection de l'environnement





Les déchets ménagers

Avec 170 agents permanents (statutaires et contractuels), la régie des déchets ménagers gère les collectes, les déchèteries, le transfert des déchets ménagers et assimilés (DMA) et le compostage des déchets fermentescibles. Le transport et la valorisation des DMA ainsi que l'enfouissement des déchets ultimes sont assurés par des prestataires dans le cadre de marchés publics. Sur la partie de son territoire correspondant à l'ancienne communauté de communes de Plaine de Courance, des conventions d'entente avaient été signées en 2014 avec le SICTOM de Loubeau pour la gestion des déchets collectés sur les trois déchèteries de ce secteur et le traitement des OMA ; la dernière convention s'est terminée au 30 juin 2015. Depuis cette date, la RDM a repris l'ensemble des prestations de collecte et de traitement.

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES DE PRÉVENTION ET DE RECYCLAGE

La loi Grenelle 1 du 3 août 2009 a fixé des objectifs de prévention et de recyclage des déchets non dangereux, en particulier : orienter vers le recyclage 45 % des déchets ménagers et assimilés (DMA) en 2015.

Le taux de recyclage global est de 49 %. Recyclage de verre en 2015 : 35,5 kg/an/hab. (pour un objectif de 35 kg/an/hab. attendu en 2012). Recyclage des emballages : 12 kg/an/hab. d'emballages (pour un objectif de 18 kg/an/hab. attendu en 2012), soit 1472 tonnes d'emballages.

2015 > PRODUCTION DE DÉCHETS :
632 kg/an/hab. de DMA (+ 3,4 %), dont
352 kg/an/hab. d'OMA (- 4,6 %)
(Tonnages : 74 597 tonnes de DMA et 41 565 tonnes d'OMA.)

La hausse des DMA s'explique par une augmentation de la production de déchets verts, (hiver doux, été humide). Hausse de la production de biodéchets collectés en porte à porte sur Niort et Chauray. Cette hausse est compensée par une baisse des autres catégories d'OMA (OM, emballages...).

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Après avoir été labellisée « Territoire zéro gaspillage zéro déchet » par le Ministère de l'environnement en janvier 2015 avec l'ensemble du département des Deux-Sèvres, la CAN a été retenue fin 2015 à l'appel à projets « Territoires économes en ressources » (TER), subventionné par l'ADEME sur 3 ans. L'obtention de la subvention est conditionnée par l'anticipation de certains des objectifs de la loi TECV (Transition énergétique pour la croissance verte), et le suivi du programme ci-dessous.

LE COMPOSTAGE

Compostage individuel : le taux d'équipement des foyers est de 40% (8 575 foyers équipés) Un programme de formation grand public sur le compostage et le paillage s'est déroulé en 2015, en partenariat avec le lycée horticole de Niort et l'association Vent d'Ouest.

43 > Les déchets ménagers

47 > L'assainissement

50 > Le développement durable

LES COUCHES LAVABLES

L'utilisation des couches jetables génère 4,5 % des ordures ménagères résiduelles, soit 400 kg/an pour les enfants entre 0 et 2 ans et demi (= une tonne par bébé au total).

L'agent en charge de la promotion des couches lavables anime des réunions de sensibilisation à la clinique Inkerman deux fois par semaine. Des animations sont également réalisées pendant la Semaine de l'environnement et de la réduction de déchets et la Semaine du développement durable.

En 2015, 17 foyers ont testé l'utilisation des couches lavables, 8 foyers ont sollicité l'attribution de la subvention versée par la CAN pour l'achat de couches neuves et 8 ont acheté des couches d'occasion.

Par ailleurs, 2 crèches utilisent les couches lavables : la crèche interentreprises de l'UDAF à Niort et la crèche municipale de Vouillé.

LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS DES COMMUNES

En 2015, une dizaine de communes ont utilisé le broyeur de branches de la régie des déchets ménagers. Plus de 300 m³ de branchages ont été transformés en broyat utilisé essentiellement en paillage sur les espaces verts communaux.

L'AGENDA 21 INTERNE DE LA CAN

Le service Déchets anime un des ateliers de l'Agenda 21 visant à la prévention des déchets et à l'éco-exemplarité de la CAN. Le tri du papier blanc mis en place depuis 2014 au siège de la CAN a permis de collecter 2,2 tonnes en 2015.

Une opération "Donnez-prenez" a été organisée pour promouvoir le réemploi au sein des services de la CAN. Un lieu dédié permet à chacun de déposer des objets dont il n'a plus l'usage pour les proposer à ses collègues.

LA VALORISATION DES DÉCHETS

La CAN a établi une convention de réemploi des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) avec l'entreprise All'Occasion, pour favoriser leur réparation plutôt que leur destruction.

AUTRES ACTIONS

7 chartes Éco-manifestation ont été signées en 2015 avec les partenaires organisant des manifestations exemplaires en matière de prévention des déchets. Ce dispositif incitatif permet l'exonération partielle ou totale de la redevance en fonction du degré d'implication de l'organisateur.

Afin de sensibiliser les scolaires, les assistantes prévention/tri interviennent dans les écoles et assurent les visites des déchèteries et de la station de compostage.

Dans le cadre du TER, l'ADEME demande à la CAN de participer à la prévention et la valorisation des déchets des entreprises, qui ne relèvent pas du service d'enlèvement des déchets assimilés aux déchets ménagers. La RDM intervient donc :

- du comité partenarial de l'agenda 21 de la Ville de Niort (COPART) ;
- de l'appel à projet d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT) sur la ZAE de Saint Liguairé à Niort avec les partenaires de l'économie sociale et solidaire.

LES DÉCHÈTERIES

4 dossiers de cessation d'activités ont été instruits sur les anciennes déchèteries d'Amuré, Belleville, Brûlain et Marigny qui n'étaient plus aux normes. La fermeture définitive des déchèteries communautaires de Frontenay-Rohan-Rohan et Saint-Hilaire a été actée en 2015 et les travaux ont commencé pour celle de Magné.

Les travaux de mise aux normes et de mise à niveau des déchèteries se sont poursuivis en 2015. Ainsi, on peut citer l'agrandissement du quai et le traitement des eaux pluviales de Prahecq et Prin-Deyrançon, l'éclairage d'Aiffres et Beauvoir-sur-Niort, l'aménagement des plateformes de dépôt des déchets verts de Beauvoir-sur-Niort et Prahecq, l'acquisition de locaux pour les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) et DDS (déchets dangereux spécifiques).

La mise en place des filières radiographies et huile végétale a été réalisée sur Prahecq, Grandzay-Gript et Beauvoir-sur-Niort.

Une collecte d'amiante liée a été organisée sur deux après-midi au Vallon d'Arty, elle a permis de collecter 3 tonnes.

Une première benne destinée au mobilier, prise en charge par l'éco organisme Eco-mobilier, a été installée au 1^{er} avril 2015 sur le Vallon d'Arty. Elle a permis de collecter 211 tonnes de mobilier ainsi détournées des bennes de tout-venant, bois et ferrailles. D'autres déchèteries seront équipées au fur et à mesure des capacités d'Eco-mobilier à les financer.

La filière polystyrène de calage en test sur le Vallon d'Arty a permis de valoriser 4 tonnes de billes de polystyrène en rembourrage de mobilier (poufs, matelas...).

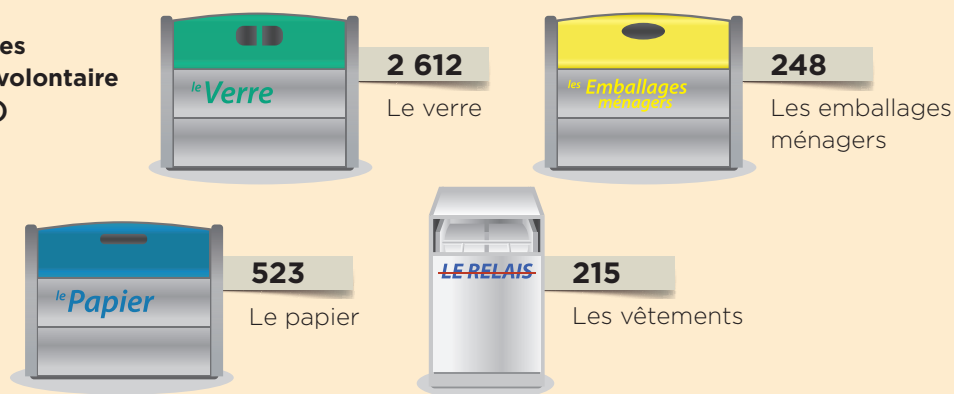
Enfin l'ISDI (installation de stockage des déchets inertes) de Beauvoir-sur-Niort a été nivelée après tri et élimination des déchets d'amiante liée. Le protocole d'accueil des inertes a été modifié avec l'installation d'un quai de déversement sécurisé.

LES COLLECTES

Les collectes en porte-à-porte (en tonnes)



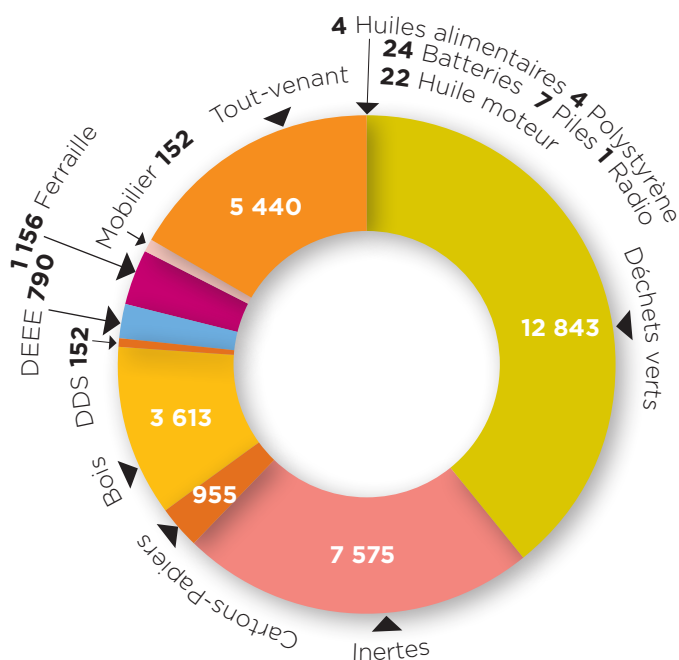
Les collectes en apport volontaire (en tonnes)



Les collectes des volumineux (sur rendez-vous)

Les tonnages collectés, 61 tonnes en 2015, sont comptabilisés avec le tout-venant et les recyclables (DEEE, ferraille, cartons...) des déchèteries.

DÉCHETS REÇUS EN DÉCHÈTERIE EN 2015 32 496 TONNES



LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

En 2015, les ordures ménagères ont été enfouies sur les sites de Sita à Amailloux et SVO au Vigeant (86).

Le tout-venant de déchèteries et les déchets d'activités économiques sont confiés à SITA sur son site d'Amailloux dans le cadre d'une sous-traitance jusqu'au 20 juillet 2015.

Des travaux de confortement ont eu lieu sur le centre de transfert de Souché (reprise du béton de la fosse et du pont roulant), ainsi que des analyses hydrogéologiques pour savoir s'il peut être réaménagé sur place compte tenu de la présence du périmètre de captage des eaux potables du Vivier. Mais en fin d'année, un équipement de l'ancienne usine d'incinération s'est effondré du fait de la corrosion, ce qui a entraîné la fermeture du site et le transfert provisoire de l'activité sur le Vallon d'Arty.

Depuis mars 2014, les déchets d'emballages sont acheminés sur le centre de transfert de SITA à Niort Saint-Florent, pour être triés sur Poitiers.

DONNÉES DU TRAITEMENT DES DMA APRÈS FUSION-EXTENSION DE LA CAN 2014/2015

Mode de traitement	2014 74 991 tonnes	2015 72 203 tonnes
Valorisation matière	16 813 tonnes	17 352 tonnes
Valorisation organique	42 440 tonnes	23 334 tonnes
- par compostage déchets verts et biodéchets	- 24 899 t	- 22 074 t
- par production d'amendement calcique	- 14 787 t	- 0 t
- par compostage sur OM brutes	- 2 754 t	- 1 310 t
Enfouissement	15 738 tonnes	31 517 tonnes
- dont apports directs au centre de transfert	2 965 t	2 920 t

LES INDICATEURS FINANCIERS DE LA RÉGIE

La Régie des déchets ménagers gère un budget annexe dont les recettes sont issues principalement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

BUDGET 2015 EN MILLIERS D'EUROS

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Produits		Charges
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	14 804	Matériels de transport	769
Prestations de service	2 335	Autres matériels	61
Participation organismes	832	Installations et agencement	496
Autres	213	Travaux	836
Totaux	18 184	Etudes	75
		Autres	75
		Totaux	2 312
	Charges		
Charges à caractère général	7 204		
Charges de personnel	6 653		
Amortissements	1 941		
Autres charges	97		
Totaux	15 895		



L'assainissement

L'année 2015 a été marquée par :

- l'harmonisation des tarifs et des pratiques de l'assainissement collectif, non collectif et des eaux pluviales ;
- le retour à la normale des investissements, suite à une baisse en 2014, liée à la mise en œuvre d'un nouveau programme pluriannuel des investissements ;
- l'entretien du pluvial a également été réalisé sur les 45 communes ;
- l'uniformisation à tout son territoire des possibilités de demandes d'aide au paiement des factures d'assainissement collectif auprès du Fonds de Solidarité logement (FSL), auquel le budget assainissement contribue financièrement.

LES MISSIONS ET LES MOYENS

Environ 70 agents (dont 3 apprentis et un contrat d'avenir), répartis en plusieurs cellules, gèrent l'assainissement (assainissement collectif, assainissement non collectif et eaux pluviales) sur l'ensemble du territoire :

Une **cellule projets et travaux** se charge de l'établissement des projets, des dossiers de consultation et de la surveillance des travaux confiés aux entreprises, ainsi que des dossiers d'urbanisme. Les contrôleurs sont chargés de la conformité des raccordements aux réseaux collectifs, des contrôles de conception/réalisation et diagnostics/contrôles de bon fonctionnement des filières d'assainissement autonomes.

Une **cellule administrative** assure le secrétariat du service, la comptabilité, la gestion des marchés publics, le traitement des factures

des redevances d'assainissement, la gestion de l'assainissement non collectif et la facturation des branchements, ainsi que la mise en œuvre des conventions de rejet.

Une **cellule d'exploitation** est installée principalement sur le site de la station d'épuration de Goilard à Niort. Elle entretient 22 stations d'épuration dont la capacité varie entre 20 et 80 000 EH (Equivalent-Habitants). Elle exploite plus de 200 postes de pompage, 770 km de réseaux d'eaux usées, ainsi que plus de 400 km de réseaux d'eaux pluviales. Le personnel procède aux dépannages, réparations, surveillance, analyses des eaux des stations d'épuration et postes de pompage, et au renouvellement du matériel et équipements.



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

On constate un accroissement des travaux réalisés en 2015 (par rapport à 2014), 1^{ère} année de mise en œuvre de la nouvelle programmation pluriannuelle des investissements (PPI). L'agence de l'eau modifiant (à la hausse pour les années 2016-2018) certains financements possibles, la PPI est en cours d'ajustement.

LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Dans le cadre de marchés de travaux, 727 nouveaux branchements ont été réalisés (contre 323 en 2014).

Les extensions de réseaux d'eaux usées représentent 11 900 mètres (5 400 en 2014), essentiellement sur les communes de Bes-sines, Echiré, Granzay-Gript, Saint-Symphorien et Sansais. Les renouvellements de réseau se maintiennent (5 200 ml en 2015 contre 5 250 ml en 2014), avec une priorité donnée en secteurs sensibles (ex : secteur du Lambon à Niort, communes d'Aiffres, Coulon). Ont également été réalisés 3 600 mètres de réseaux de refoulement, en liaison avec la mise en service de nouvelles zones de desserte.

LES OUVRAGES

Les postes de refoulement

Une nouvelle tranche de télégestion a été installée en régie et 5 nouveaux postes de refoulement (Echiré, Granzay-Gript, Saint Symphorien, Sansais) ont été créés.

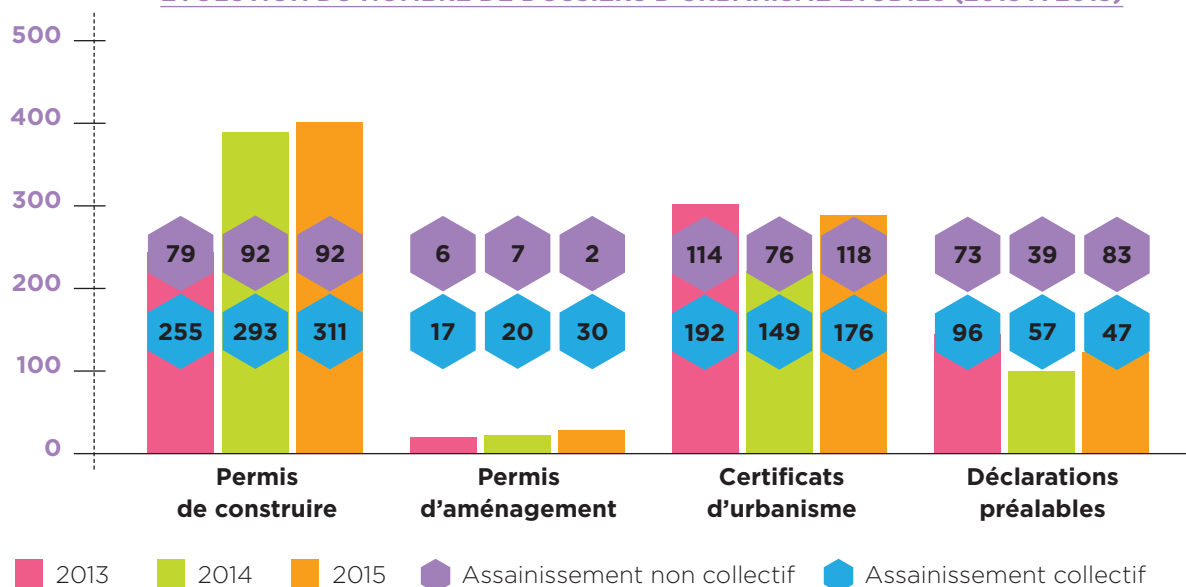
Le montant des investissements consacrés aux réseaux, stations et équipements s'est élevé à 6 M€ TTC. Le service Assainissement a assuré la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux.

URBANISME, CONTRÔLE DES BRANCHEMENTS ET DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

EN 2015, LE SERVICE A :

- repris les diagnostics d'assainissement non collectif, avec les communes de Brûlain, Fors, Juscorps, Saint-Martin-de-Bernegoue (total en 2015 : 186, 69 en 2014)
- réalisé quelques diagnostics de bon fonctionnement (19 en 2015, 348 en 2014)
- effectué les contrôles dans le cadre de ventes d'immeubles (186 en 2015, 234 en 2014) ;
- vérifié la conformité du raccordement de 1 780 branchements au réseau collectif (1 785 en 2014) ;
- procédé à l'étude des dossiers d'urbanisme conformément au document récapitulatif ci-après, montrant une modification de l'activité, tant en assainissement collectif que non collectif, liée à des évolutions récentes des réglementations (urbanisme, assainissement non collectif). On note globalement une hausse de 17% du nombre de dossiers instruits.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS D'URBANISME ÉTUDIÉS (2013 À 2015)



LES EAUX PLUVIALES

La CAN a réalisé la pose de 5 200 mètres de réseaux d'eaux pluviales (contre 2 800 en 2014), essentiellement sur les communes de Beauvoir-sur-Niort, Echiré, Marigny, Prissé-la-Charrière et Sansais.

Bassins d'orage à Echiré (Moulin-Neuf) et Niort (Antes Nord) :

ils ont été mis en service fin 2015. Constitués de 2 bassins/filtres chacun, ils représentent plus de 1 600 m³ de stockage. 9 puisards ont également été réalisés.

LES INDICATEURS FINANCIERS ET DONNÉES CHIFFRÉES

En 2015, la hausse de la redevance d'assainissement collectif a été modérée : moins de 6.50 € pour une consommation annuelle d'eau de 120 m³ (soit 2,3%). En 5 ans, la hausse des tarifs a été d'environ 9.5%.

COMPARATIF 2014 - 2015

	2014	2015	Évolution	Observation
Autorisations de rejet	2	4	100 %	
Réponses à demandes de travaux (DT/DICT)	2 670	3 100	16,1 %	
Volume d'eaux usées facturé dans l'année	4 605 000	4 906 551	6,5 %	en m ³
Nombre de factures émises	78 000	88 000	18,8 %	
Nombre d'abonnés au réseau d'assainissement collectif	44 652	45 930	2,9 %	
Ratio abonnés/km réseau	63,2	60,4	2,9 %	

ÉVOLUTION DU BUDGET ENTRE 2014 ET 2015

Années	Investissement (reports compris)		Fonctionnement (rattachement compris)	
	Recettes (M€)	Dépenses (M€)	Recettes (M€)	Dépenses (M€)
2014	11,3	13,2	13	12,1
2015	15,9	15,1	13,5	12,5



Développement durable et Responsabilité sociétale des organisations

Transition énergétique, accompagnement des communes, animation et mobilisation du territoire autour des enjeux du développement durable... Le service Responsabilité sociétale des organisations accompagne les élus communautaires, les communes et les services dans la prise en compte simultanée des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, et leur intégration dans les politiques et projets déployés sur le territoire.

Retrouver l'intégralité des actions menées en 2015 dans le rapport Développement durable disponible sur le site Internet www.agglo-duniortais.fr

LA POLITIQUE « ÉNERGIE-CLIMAT » DE LA CAN

LA CAN RECONNUE « TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE » (TEPCV)

Lauréate de l'appel à projet national « TEPCV », la CAN a signé une convention financière en novembre 2015. Cinq actions de son Plan Climat vont ainsi bénéficier d'un financement à hauteur de 80% pour améliorer la performance énergétique de son patrimoine, pour développer les énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre des déplacements des agents (acquisition de véhicules utilitaires électriques).

Chiffres clés

500 000€

de subvention pour financer à hauteur de 80% des 5 actions du Plan Climat

LA CAN SOUTIENT LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DES MAISONS INDIVIDUELLES

En partenariat avec le Thouarsais et le Bressuirais, et sous la coordination du Département des Deux-Sèvres, la CAN a mis en place au 1^{er} juillet 2015 un nouveau dispositif en faveur de la rénovation basse consommation de l'habitat privé : ACT'e. Soutenu par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, ce service, assuré par les conseillers de l'ADIL des Deux-Sèvres, accompagne les particuliers tout au long de leur projet de rénovation : visite à domicile, réalisation d'un pré-diagnostic, mise en lien avec des professionnels labellisés RGE, aide à la lecture des devis, montage des plans de

financement, suivi des consommations après travaux. Parallèlement, ACT'e mobilise les professionnels (artisans, entreprises, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études) pour développer et soutenir le marché de la rénovation basse consommation, et donc l'emploi sur notre territoire.

Plus d'information : www.acte-renovation.fr

Chiffres clés

69 personnes accompagnées entre juillet et décembre 2015.
412 670€ de travaux engagés

50% de gain énergétique réalisés grâce à l'accompagnement via le dispositif ACT'e

LE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ (CEP)

En 2015, 7 nouvelles communes de la CAN ont bénéficié des services du Conseil en énergie partagé visant à les accompagner par du conseil et du suivi de projets pour améliorer la performance énergétique de leur patrimoine communal. Ainsi, deux communes ont fait appel au CEP pour leurs bâtiments, et cinq communes pour l'éclairage public.

Chiffres clés

25 communes de la CAN engagées dans le Conseil en énergie partagé

27% d'économie attendue sur les consommations électriques annuelles liées à l'éclairage public pour les 5 communes diagnostiquées en 2015.



LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Les trois bâtiments communautaires équipés de panneaux photovoltaïques (ateliers relais, station d'épuration de Frontenay-Rohan-Rohan et siège social de la CAN) ont produit en 2015 près de 121,4 MWh d'électricité photovoltaïque, qui ont été vendus sur le réseau et rachetés par Ségolis et EDF Obligation d'achat.

Chiffres clés

39 175 €

de recette en 2015 généré par la vente d'électricité photovoltaïque produite par la CAN

L'ANIMATION ET LA MOBILISATION TERRITORIALE AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015

Aux côtés de la Ville de Niort, la CAN a lancé en 2015 la première édition de l'appel à projet « Semaine du développement durable » à destination des communes. Autour de la thématique liée aux modes de production et de consommation responsables, 7 communes ont proposé du 30 mai au 5 juin 2015 aux habitants du territoire un programme riche en animations. Pour accompagner les communes, la CAN a mis à disposition une aide logistique, technique et financière, et a assuré la création des supports de communication.

L'ANIMATION DES RÉSEAUX D'ACTEURS

Le réseau Développement durable des communes de la CAN s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2015, pour aborder la réduction des produits phytosanitaires, le fleurissement éco-responsable des centre-bourgs, les paysages du territoire communautaire et les enjeux énergétiques. En parallèle, le comité partenarial pour le développement durable du Niortais (COPART), instance de travail co-animée avec la Ville de Niort et associant tous les acteurs du territoire, a poursuivi ses travaux autour des thématiques de la mobilité, des déchets, des achats responsables et de la sensibilisation au développement durable.

Chiffres clés

920 personnes sensibilisées durant la semaine

	BUDGET 2015 DÉVELOPPEMENT DURABLE		BUDGET 2015 ÉNERGIES RENOUVELABLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	241 k€	- k€	48,6 k€	30,5 k€
Recettes	57,8 k€	19,1 k€	50,5 k€	33,8 k€

L'animation du territoire





L'École d'arts plastiques

Aux termes de la Charte des missions des services publics du ministère de la Culture pour les institutions d'art contemporain: « les écoles d'arts participent à la sensibilisation et à l'initiation plastique d'un vaste public : post et périscolaire ».

NIORT

L'école d'arts plastiques **Pablo-Picasso** est située Centre Du Guesclin à Niort depuis 2009. Elle propose des cours de dessin et peinture pour tous publics (à partir de 5 ans), de gravure et d'art textile (tapisserie, feutre de laine) pour adultes et adolescents, de volume (modelage, sculpture) pour les enfants, ainsi que d'arts numériques, passerelle et histoire de l'art.

ÉCHIRÉ

L'école d'arts plastiques **Camille-Claudel**, à Échiré propose sur le site d'Echiré (en rez de chaussée depuis 2012) des cours de dessin et peinture pour enfants (à partir de 6 ans), adolescents et adultes. Les 7 heures de cours sont dispensées le lundi et le samedi.

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD

Le site de Saint-Hilaire-la-Palud propose des cours de dessin et peinture pour enfants (à partir de 6 ans), adolescents et adultes. Les 5 heures de cours y sont dispensées le mercredi.



Chiffres clés

**1 directrice-enseignante,
6 enseignants et
1 agent administratif**

61h de cours par semaine
(dont 49 h à Niort,
7 h à Échiré et
5 h à St-Hilaire-la-Palud).

292 inscrits à la rentrée 2015-2016
(dont 237 à Niort, 36 à Échiré et
16 à St-Hilaire-la-Pallud).

- 53 > L'École d'arts plastiques
- 55 > Le Conservatoire de danse et de musique Auguste-Tolbecque
- 57 > Les médiathèques
- 60 > Les musées Bernard-d'Agesci et Donjon
- 64 > Les sports d'eau



PLUSIEURS DÉVELOPPEMENTS À L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

- Aménagement et inauguration de **l'atelier gravure grand format de « Simone et Henri JEAN »** suite à une donation de matériel de gravure par Simone Jean.
- **Rencontres d'artistes** : Edmond Baudoin, illustrateur ; Bernard Decourchelle, peintre ; Martine Hoyas, plasticienne ; Vincent Rosenblatt, photographe ; André Weil, peintre.

DES PROJETS TRANSVERSAUX AVEC :

Les médiathèques de la CAN

- Médiathèque Pierre-Moinot à Niort et Ernest-Pérochon à Échiré : expositions de travaux d'élèves ; atelier d'écriture avec Hélène Kérillis, auteur ; lectures de contes ; atelier création de bande-dessinée avec Matthieu Roda.

Le musée Bernard-d'Agesci

- participation à la mise en œuvre d'une exposition de tapisserie ; visites thématiques ; sorties-conférences « cabinets de curiosités » et « histoire des arts, histoire des sciences »

Le Conservatoire de danse et musique Auguste-Tolbecque

- réalisations en relation avec les spectacles « La maison du Vieux Léon » (décor), et « Entre les lignes » (exposition).

La Ville de Niort

- Centre Duguesclin : exposition des travaux d'élèves des trois sites de l'école d'arts plastiques en juin 2015.
- Centre de la Photographie Villa Pérochon : intervention auprès des élèves. Visites d'expositions.
- Fête des activités périscolaires : atelier

découverte des arts plastiques, prêt de matériel aux exposants.

- Pilori Espace d'arts visuels : visites d'expositions.

L'Éducation nationale

- Projet Mélusine (avec l'école élémentaire et la Médiathèque d'Échiré).
- Découverte des disciplines enseignées à l'EAP par les classes relais du collège Fontanes (avec la Protection judiciaire de la jeunesse).

Les associations

- Salon du livre au château du Couldray-Salbart : exposition de travaux d'élèves et prêt de matériel pédagogique.
- Très Grand Conseil Mondial des Clowns avec le Groupe d'Entraide Mutuel « Au Fil de la Mosaïque » : projet pour l'atelier passerelle.

AUTRES ACTIVITÉS

- Accompagnement d'élèves vers la professionnalisation : information sur l'orientation, préparation de dossiers de concours d'entrée en écoles d'art (beaux-arts, arts appliqués, architecture, diplôme universitaire en arts plastiques, MANAA ...). Accueil de stagiaires ou de demandeurs d'emploi en situation de handicap.
- Politique tarifaire élargie au nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Participation à l'Agenda 21 : accueil d'élèves en situation de handicap
- Participation au temps fort ; démarches d'organisation, d'achat de fournitures respectueuses de l'environnement et recyclage.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE GLOBALE

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	207 243 €	Fonctionnement	47 817 €
- Dont personnel	167 243 €		
Investissement	14 466 €		

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SITE D'INSCRIPTION ET PAR DOMICILIATION

	Lieu de domiciliation			Total élèves
	Niort	CAN (hors Niort)	Hors CAN	
Inscrits à Niort	149	52	15	216
Inscrits à Échiré	5	23	5	33
Inscrits à St-Hilaire-la-Palud	0	16	1	17
Total des élèves	154	91	21	266

À noter : certains élèves sont inscrits dans plusieurs cours.



Le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque

Établissement d'enseignement spécialisé classé par l'Etat, le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque, Conservatoire à rayonnement départemental (CRD), se décline depuis sur 3 sites :

- le site Du Guesclin à Niort (danse et musique),
- le site Jean-Déré à Chauray (musique),
- le site Désiré-Martin-Beaulieu à Vouillé (danse et musique).

Il est investi d'une triple mission d'enseignement, de création et de diffusion.

◆ L'ENSEIGNEMENT

Le volet enseignement recouvre :

- la formation musicale et chorégraphique des amateurs, depuis les cours d'éveil jusqu'à l'obtention éventuelle du certificat d'études musicales ou du certificat d'études chorégraphiques, déclinée de façon spécifique sur chacun des 3 sites ;
- la préparation à l'enseignement supérieur, qui débouche sur le Diplôme National à Orientation Professionnelle (DNOP) ;
- les ateliers pour adultes et la pratique « continuée » ;
- les interventions en milieu scolaire dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale.

L'action culturelle se décline autour de quatre axes :

- des prestations d'élèves ;
- des spectacles d'élèves ;
- des résidences d'artistes et classes de maîtres.
- des concerts professionnels sont également inscrits dans la saison culturelle de l'agglomération du Niortais, coproduits par le conservatoire et différents partenaires (en particulier l'association Musique en Vie).

◆ LES ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2015

- Formalisation et adoption du Projet d'établissement 2015-2020
- Dépôt de la demande de renouvellement du classement du CRD par l'Etat
- Audit du CRD
- Développement des actions de partenariat avec l'Education Nationale, et en particulier des orchestres à l'école et du dispositif danse à l'école
- Spectacle « Oniz » en partenariat avec le CAMJI
- Spectacle « Entre les lignes » : artiste invité Edmond Baudoin en partenariat avec l'Ecole d'Arts Plastiques, le Moulin du Roc, la Médiathèque, le collège Fontanes.

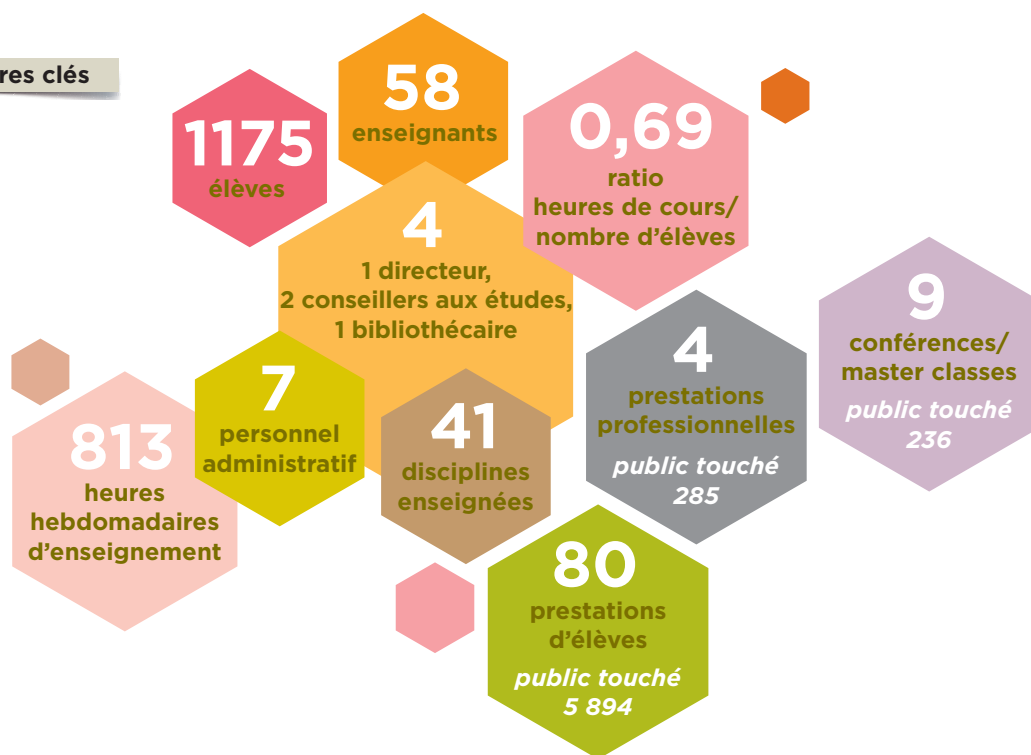
◆ PERSPECTIVES 2016

- Formalisation d'un nouveau règlement intérieur
- Formalisation d'un nouveau règlement des études
- Insertion du CRD dans le cadre du réseau des établissements classés de la nouvelle grande Région
- Préfiguration des actions de réhabilitation et de mise en conformité des bâtiments du site Du Guesclin
- Action culturelle : Projet « West Side Story » et participation du CRD dans le cadre du Festival du Polar Noir
- Participation du CRD à la « Nuit des Conservatoires » 2016.

**BUDGET 2015 - POUR L'ENSEMBLE DES SITES**

Recettes		Dépenses	
Redevances : Inscriptions / droits de scolarité :	329 403 €	Fonctionnement : (dont masse salariale 2 359 300 €)	2 509 053 €
Conseil départemental	42 660 €	Investissement	153 050 €
État	0 €	Total	2 662 103 €
Région	8 000 €		
Location d'instruments	8 037 €		
Total	388 100 €		

Coût de fonctionnement /hab. CAN	
Avant recettes	21,21 €
Après recettes	19,23 €

Chiffres clés**Répartition géographique des élèves**

CAN	1095	752 élèves à Niort, dont 573 Niortais (76,20 %)
Deux-Sèvres (hors CAN)	64	237 élèves à Vouillé, dont 113 Vouilletais (47,70 %)
Hors Deux-Sèvres	16	228 élèves à Chauray, dont 97 Chauraisiens (42,50 %)
Total	1175	



Les médiathèques publiques

ÉVÈNEMENTS 2015

- La redéfinition de la compétence communautaire de la lecture publique et la réévaluation des critères d'intégration des équipements concernés au réseau du Cantalogue. Ce chantier de réflexion a sollicité l'équipe de direction et un comité de pilotage qui s'est réuni plusieurs fois à Niort et à Prahecq.
 - La poursuite des travaux d'agrandissement et de rééquipement à neuf de la Médiathèque Madeleine Chapsal d'Aiffres, officiellement réouverte au public en juin 2015 et inaugurée en présence de la romancière le 19 septembre.
 - Deux donations en cours d'inventaire : celle de la bibliothèque ancienne de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres les 26 et 27 février 2015 (240 livres anciens et plus d'un millier de brochures et documents divers) et celle des archives familiales du libraire Marcel Clouzot, fils de l'éditeur niortais Georges Clouzot (1867-1946) et frère puîné du cinéaste Henri-Georges Clouzot (1907 - 1977).
 - Dépôt à la Médiathèque Pierre-Moinot des fonds anciens des bibliothèques d'Aiffres, de Chauray et d'Echiré pour désherbage et préservation.
 - La mise en place de trois groupes de travail :
 - Le premier sur une réorganisation tarifaire et une proposition globale d'extension des horaires d'ouverture au public (+ 3 heures par semaine à la Médiathèque centrale Pierre-Moinot avec 3 journées continues par semaine) ;
 - Le deuxième sur l'élaboration et la rédaction d'une charte documentaire pour l'ensemble du réseau
 - Le troisième pour la définition d'un programme détaillé pour le chantier à venir de réhabilitation et d'agrandissement de la Médiathèque Pierre-Moinot.
- Le réseau des 16 médiathèques et bibliobus a déroulé son programme annuel d'activités et d'animations, en particulier sur le thème du Bizarre et de l'Étrange qui a remporté un

succès d'ampleur. L'exposition d'un insolite cabinet de curiosités en janvier et février a par exemple intéressé plus de 1 300 visiteurs (dont 400 scolaires).

La médiathèque niortaise a également été le siège de plusieurs réunions régionales de travail en vue de la préparation à Niort du quatrième centenaire de la première édition des Tragiques d'Agrippa d'Aubigné, événement dont une partie du succès sera redevable à la participation active du romancier Mathias Enard, d'origine niortaise, et lauréat cette année du prestigieux Prix Goncourt avec son dernier roman "Boussole", paru chez Actes Sud. A noter le choix de la Médiathèque Pierre-Moinot de Niort par le plasticien Richard Texier pour le lancement le 22 mai 2015 de son remarquable livre intitulé "Nager" et publié chez Gallimard, plus de 60 auditeurs sont venus l'écouter ; plus de 35 lecteurs également sont venus à la Médiathèque Louis-Perceau de Coulon écouter l'écrivain anglais John King le 19 novembre 2015, ce qui couronnait la participation active de notre réseau au Festival de littérature européenne de Cognac depuis ces dernières années.

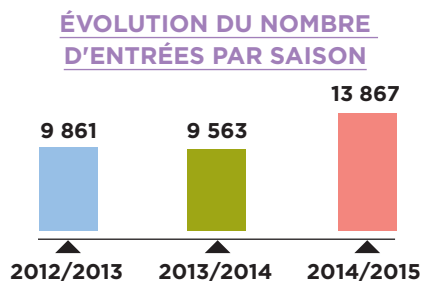
Le service Patrimoine-Etudes a, quant à lui, mis en place deux expositions, parfaitement documentées, l'une sur la marine royale du XVIII^e siècle et l'autre sur la vie culturelle niortaise sous le Consulat et l'Empire, à la fois pour accompagner des événements régionaux d'importance (voyage de l'Hermione en été dernier et exposition municipale sur l'urbanisme napoléonien à Niort) et pour valoriser les richesses de notre fonds ancien. Enfin saluons le travail du célèbre plasticien italien Hitnes, lauréat de l'Ecole européenne du Design, qui a graffé cet automne tout un bestiaire sur la grande verrière de la Médiathèque Pierre-Moinot.





LES ANIMATIONS

Les **animations, expositions, conférences, ateliers divers** ont suscité la visite et la participation de près de 20 000 personnes, petits et grands, tandis que les partenariats avec les écoles ont permis d'organiser la visite d'environ 23 000 scolaires sur l'ensemble du réseau.



Le réseau a enregistré par ailleurs le **prêt** de 585 837 documents dont plus de 70% d'imprimés, livres et périodiques ; la Médiathèque Pierre-Moinot (128 139 entrées dans l'année) représente à elle seule la moitié des prêts et des abonnements même si ces derniers concernent aussi bien les équipements niortais que ceux du réseau hors Niort consécutivement à la mise en œuvre du catalogue collectif, de la navette documentaire (7 800 kms parcourus et documents transportés) et de la carte commune d'abonnement au prêt.



Sans les abonnements internet - NC : Non communiqué



LA NAVETTE DOCUMENTAIRE

La navette documentaire sur le réseau du Catalogue permet aux usagers des 15 médiathèques et bibliothèques, plus le bibliobus urbain de Niort, de faire venir dans l'équipement de leur choix la plupart des documents mis à leur disposition (plus de 280 000) et figurant au catalogue collectif accessible en ligne sur le site de la CAN ou directement du CATALOGUE. Le volume d'activité a augmenté de près de 70% depuis.

Chiffres clés

7 742 kilomètres
parcourus par la navette
documentaire sur une année

78 161 documents
ont circulé sur l'ensemble
du réseau communautaire
(soit 30,84 tonnes)

CALENDRIER 2015 POUR LE RESEAU DU CATALOGUE

Janvier 2015	Mise en place des nouveaux horaires des bibliothèques.
13/01	Vernissage de l'exposition sur les Cabinets de curiosités à la médiathèque Pierre-Moinot Conférence de Pierre Martin, professeur de littérature de la Renaissance à Poitiers sur les cabinets de curiosités.
07/02	Regards noirs : conférence Alain Plazanet, médecin légiste de Poitiers
13/02	On sort de la réserve à St Gelais : conférence Erick Surget sur le livre protestant
26-27/02	Donation de la société historique et scientifique des Deux-Sèvres
5-6/03	Donation M. Clouzot
17/04	Frédérique Deghelt à Chauray
19/05	Vernissage de l'exposition Frigoscope
23/05	Richard Texier à la MPM pour la sortie en première de son livre Nager (Gallimard)
29/05	On sort de la réserve à Mauzé : Conférence Geoffroy Grassin sur Les 3 Mondes de La Popelinière
Mai/Juillet	COPIL sur le redimensionnement communautaire du Festival Regards Noirs COPIL LP sur la redéfinition de l'intérêt communautaire de la compétence sur la LP dans le cadre de la nouvelle CAN.
21/08	Hommage à Brigitte Competissa
17/09	Validation officielle du projet de la réhabilitation/agrandissement de la MPM
19/09	Madeleine Chapsal à Aiffres pour l'inauguration officielle de la Médiathèque
16/11	Délibération du Conseil communautaire sur la définition de l'intérêt communautaire du nouvel EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) et son champ d'application au réseau de lecture publique de la CAN
19/11	Le romancier anglais John King à Coulon (Festival de littérature européenne de Cognac)
12/12	Conférence Erick Surget sur Aubigné et la réception poitevine et saintongeaise de son oeuvre



Les Musées Bernard-d'Agesci et Donjon

Labellisés Musées de France, les musées Bernard-d'Agesci & Donjon sont des lieux de dialogue entre le passé et le présent, des lieux d'apprentissage et de découvertes. Ouverts sur la ville et sur le territoire, ils affirment des missions patrimoniales mais également d'éducation et de diffusion. Acteurs au service du développement et de la démocratisation culturels ils facilitent l'accès à la culture au plus large public. Ils conservent des collections reconnues d'intérêt public : ils sont garants de la préservation, la conservation et la restauration des œuvres. Ils participent à l'enrichissement du patrimoine de la collectivité et gèrent la transmission des biens culturels (prêts, mouvement des œuvres...).

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

MUSÉE BERNARD-D'AGESCI

• **Vingt fois sur le métier... l'art de la tapisserie du XII^e au XX^e siècle**

Du 9 octobre 2014 au 22 février 2015

Avec le concours du musée Jean Lurçat et de la Tapisserie contemporaine d'Angers, et la Cité de la Tapisserie d'Aubusson. Événement avec l'installation de l'œuvre tissée contemporaine *Panoramique polyphonique* de Cécile Le Talec.

• **Redécouverts**

Du 21 février au 24 mai

Documents-témoignages du camp de concentration de Holzen. Sous le patronage de l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus

• **Lumières**

Du 10 mars au 27 septembre

En partenariat avec le lycée Paul-Guérin à Niort et le FRAC Poitou-Charentes. Dans le cadre de l'événement 2015 année de la lumière en France.

• **(Re)construction du vivant - donation Maurice Rougier**

Du 7 octobre au 3 avril 2016

En partenariat avec le Museum d'Histoire naturelle de la Rochelle. Présentation d'un ensemble inédit de spécimens naturalisés, oiseaux et mammifères, que le musée vient de recevoir par donation.

ACCROCHAGES

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

• **The birth of gravity par Yuriko Takagi**

Du 23 juin au 27 septembre

Dans le cadre de la VII^e Biennale internationale d'art contemporain de Melle. Couplée avec la série Sei exposée dans la cour extérieure.

• **Histoire(s) de quartier... la Tour Chabot**

Du 3 au 18 juin

En partenariat avec le Centre Socio culturel du Parc

• **Claude Montal / VIP : Vie, Ingéniosité, Persévérance**

Du 1 au 6 décembre

Exposition présentée par l'Atelier Euterpe et l'Institut National des Jeunes Aveugles, dans le cadre des commémorations nationales 2015.

DONJON

- **Collections archéologiques, histoire des hommes et civilisations des Deux-Sèvres :**
 - présentation de sites archéologiques remarquables
 - valorisation de la Nécropole mérovingienne dite du Prieuré Saint-Martin : présentation d'une partie du mobilier archéologique provenant du site de fouilles de Niort. Cette salle a vocation à mettre en valeur successivement les sites archéologiques du territoire.

COLLECTIONS

• DONATIONS D'ŒUVRES

- Estampe - Château de Niort 1840 (ca)
- Estampe - Caricature d'Auguste Tolbecque 1860 (ca)
- Piano Ignace Pleyel (1836) ayant appartenu à Ernest Pérochon
- Collections Histoire Naturelle : 305 objets - Donation Maurice Rougier
- Ensemble mobilier archéologique issu des fouilles réalisées à Bessines en 2008
- Armoire du Bas-Poitou, 19^e siècle, don Couturier
- Textile ethnographique, 19^e/début 20^e siècle, don Mimault
- Ensemble de textiles et objet ethnographies, 19^e siècle, don Thévenard
- Ganterie niortaise, fin 19^e/début 20^e siècle, don Rousseau
- Ensemble d'objets ethnographiques, 19^e siècle, don Goichon
- Ensemble d'objets ethnographiques, 19^e siècle, don Plantiveault
- Ensemble de textiles ethnographiques, fin 19^e/début 20^e siècle, don Roffidal
- Promenoir, 19^e siècle, don Lucas
- Vase en porcelaine Bouton d'anthurium, don famille Vincent

• ACQUISITIONS

- Portrait de La Comtesse du Saillant (1790 ca) par Bernard d'Agesci
- Chapeau breton orné d'une boucle de fabrication niortaise
- 2 couverts en argent, 18^e siècle par Pierre Joubert, orfèvre à Thouars

• RESTAURATION-CONSERVATION

- 7 cadres d'œuvres picturales
- 7 œuvres picturales finalisées
- Statuette en bronze d'époque Gallo-romaine représentant le dieu Apollon
- 8 objets en fer découverts à Bessines en 2008
- Eléphantéau d'Afrique naturalisé
- Ensemble des montages ostéologiques présentés dans le parcours permanent
- Ensemble de la Donation Maurice Rougier
- 2 plats, art islamique, 13^e/14^e siècle, grâce

• Collections ethnographiques, mobilier et intérieurs poitevins

- **Donjon, 1000 ans d'histoire :** évolution du Donjon depuis sa construction au 12^{ème} siècle jusqu'à son aspect actuel, compréhension du château dans son environnement naturel (lié à la Sèvre et au Marais) et dans son territoire historique, des origines à nos jours.

- au mécénat de l'association des Amis des musées de Niort
- Coffret en émail dit de Venise, 16^e siècle, collection Piet-Lataudrie

• PRÊTS D'ŒUVRES

- Peinture : "L'Asile de Nuit " de H.J. Geoffroy en exposition à Saintes et Moulins.
- Arts Graphiques : "Nu s'essuyant le dos", de S. Valadon en exposition au musée de Montmartre.

• RÉCOLEMENT

- Le récolement décennal a débuté en 2013 jusqu'au 31 décembre 2015. Travail considérable de classification. Chaque objet inventorié a été étudié : constitution d'un dossier de l'œuvre, vérification de la concordance des informations entre l'objet et sa fiche d'inventaire, la régularisation administrative après de multiples recherches dans les archives, le dépoussiérage, le constat d'état, la photographie, le conditionnement et l'informatisation.

- Résultat :** 2 078 objets non vus ; 16 288 inventoriés, vus ; 710 objets inventoriés rétrospectivement dans le cadre du récolement ; 2 objets réputés détruits ; 2 objets transférés ; 125 850 objets sont à inventorier.

• RENOUVELLEMENT DE LA SALLE PIERRE-MARIE POISSON

- Travaux de peinture et nouvelle présentation d'œuvres picturales du 19^e siècle et des sculptures de P.M. Poisson

• PROJET DE RÉSERVES MUTUALISÉES ARCHIVES / MUSÉES ET COLLECTIONS PATRIMONIALES DES COMMUNES (FAISABILITÉ ET PRÉ-PROGRAMME)

• PROJET TECHNIQUE ET D'OPTIMISATION DU MUSÉE BERNARD D'AGESCI (FAISABILITÉ ET PRÉ-PROGRAMME)

ACTIONS DE MÉDIATION

PUBLIC SCOLAIRE

167 classes accueillies, dont 108 dans le cadre de visites guidées (89 au musée Bernard d'Agesci et 19 au Donjon), au total 3 394 enfants.

TOUS PUBLICS

• Pâques au musée

enquête chocolatée pour 60 enfants

• Mon anniversaire aux musées

44 anniversaires fêtés sur les 2 sites, soit 356 enfants de 6 à 12 ans accueillis.

• Vacances aux musées

212 enfants de 6 à 12 ans ont participé aux neuf visites-ateliers proposées.

• Visites grand public

- "Art au menu", chaque troisième jeudi du mois, mise en lumière d'une œuvre ou d'un spécimen muséal, goûté par 292 personnes.
- "Dimanches au musée ou au donjon", rendez-vous mensuel sur un thème approfondi ou une découverte d'exposition temporaire suivis par 255 personnes.

Nouveauté ! Visites estivales du jeudi soir, en juillet et août : une visite guidée thématique est proposée à 18h.

DÉCENTRALISATION DES COURS DE L'ÉCOLE DU LOUVRE AU MUSÉE BERNARD D'AGESCI

PARTICIPATION DES MUSÉES AUX ÉVÉNEMENTS EUROPÉENS

- Journées des métiers d'art
- Nuit des musées : 1 470 visiteurs
- Journées nationales de l'Archéologie
- Fête de la musique
- Journées du Patrimoine : 2 880 personnes
- Fête de la science

Les Partenariats avec les équipements culturels permettent de valoriser une culture transversale auprès des publics.

- Partenariat avec CANOPÉ, en lien avec les enseignants.
- Participation aux Nuits romanes
- Spectacle "Monologue pour appartement" en partenariat avec le Moulin du Roc
- Concert de Loup Barrow, Festival Nouvelles Scènes
- Festival Impulsions Femmes
- Colloque Mémoires - L'art comme moyen de résistance et de survie
- Conférence Rusticités modernes en partenariat avec le CAUE
- Conférence sur la vie et l'art de Baptiste Baujault
- Soirée autour des personnalités de Germaine Tillion et Geneviève De Gaulle avec l'association de Déportés internés et Familles de disparus
- Éclipse de soleil depuis la terrasse du Donjon
- Foire aux catalogues
- Cycle de conférence en partenariat avec l'Association des Amis des musées de Niort.
- Partenariat avec l'Association des Amis d'Ernest Pérochon est poursuivi.

ACTIONS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE TOUS LES PUBLICS :

- réorganisation du fonctionnement du service des musées
- nouveaux horaires
- organisation différenciée entre programmation et événementiel
- incitation des associations représentatives de publics en situation de handicap ou exclusion, à participer aux séances Art au menu,
- cycle découverte des collections et ateliers créatifs organisés pour des adultes majeurs protégés (Association Tutélaire d'Insertion des Deux-Sèvres, Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres) auquel s'est adjoint une nouvelle structure (Mélioris-Les Genêts) pour un nouveau cycle consacré à la Renaissance,
- mise en perspective du Label Tourisme Handicap porté par l'Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres,
- accueil des centres de loisirs avec relais d'informations par le service communautaire Cohésion sociale.
- accueil de l'exposition de pianos dédiée à Claude Montal, permettant au public de découvrir cette personnalité entreprenante, aveugle, qui a su faire changer la vision du handicap.



COMMUNICATION

- **Le Pass'Patrimoine** créé en 2014 et dédié à la visite des 4 sites, château du Coudray-Salbart, domaine de Mursay, musées Bernard d'Agesci et Donjon, contribue à la hausse de fréquentation estivale.
- **Partenariats avec des publications touristiques et culturelles** : diffusion sur YouTube et sur les sites institutionnels et dédiés au tourisme.
- **MuseumWeek** : événement international sur twitter créant une relation ludique entre les institutions culturelles et leurs publics durant 7 journées thématiques.
- Google map : visites virtuelles du Donjon et du Musée Bernard d'Agesci réalisées par Google Map, en partenariat avec l'Office du tourisme communautaire
- Lancement des tablettes numériques été 2015
- Tournage du film de Sébastien Maye, La cité des Fantasques, en lien avec le compositeur et luthier Auguste Tolbecque ; diffusion au MBA et sur le territoire communautaire.

ATELIER DE RESTAURATION ET DE CONSERVATION, PEINTURES ET ARTS GRAPHIQUES

En 2015, treize restaurateurs titulaires de diplômes reconnus par l'État sont intervenus :

- 10 pour des opérations de restauration de peintures, 2 pour les arts graphiques, 1 pour la photographie, sur un total de 114 journées.
- 33 œuvres restaurées sont issues des collections des musées de la région Poitou-Charentes : 22 œuvres peintes, 10 planches originales de BD et une pellicule filmographique ont été restaurées dans les locaux de l'atelier.

Parmi les collections des musées de la CAN, sept œuvres ont bénéficié d'interventions de restauration.

À noter le séjour pour restauration à l'atelier de Niort d'une des œuvres-phares du musée Sainte-Croix de Poitiers "La mort de Hyacinthe" de Jean Broc.

L'atelier s'est vu également confier une "Étude d'homme", huile sur toile attribuée à Théodore Géricault.

BUDGET PRINCIPAL 2015 RÉALISÉ (MUSÉE B-D'AGESCI ET DONJON)

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	110 390 €	Recettes	12 400 €
Dépenses	1 169 500 € (dont 823 090 RH)	Dépenses	202 360 €

BUDGET ANNEXE RÉALISÉ (ATELIER DE RESTAURATION ET DE CONSERVATION, PEINTURES ET ARTS GRAPHIQUES)

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	57 250 € (dont 2 450 recettes d'activité)	Recettes	12 470 € (Ecritures comptables)
Dépenses	57 250 € (dont 30 990 € RH)	Dépenses	9 350 €

Chiffres clés

24
agents

12 500
visiteurs au musée
Bernard-d'Agesci

18 000
visiteurs au Donjon

8
stagiaires

30 500
visiteurs au total
(28 345 en 2014)



Les sports d'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'apprentissage et de pratique de la natation et autres activités nautiques, le service des sports d'eau est chargé de la gestion administrative, technique et financière des équipements sportifs communaux (piscines et bases nautiques) que sont :

- la piscine Pré-Leroy à Niort,
- la piscine Champommier à Niort,
- la piscine Les Colliberts à Mauzé-sur-le-Mignon,
- le centre aquatique Les Fraignes à Chauray,
- la piscine communautaire de Magné,
- la piscine communautaire de Sansais-La Garette,
- la base nautique de Noron à Niort,
- la base nautique du Lidon à Saint-Hilaire-la-Palud.

EVÈNEMENTS MAJEURS DE L'ANNÉE

Au 1^{er} janvier 2014, les piscines estivales de Magné et de Sansais-La Garette, gérées jusqu'alors à l'échelle communale, ont été transférées à la Communauté d'agglomération du Niortais. Le parc de piscines s'est donc étoffé avec l'arrivée et la gestion de deux piscines, ouvertes uniquement en période estivale.

L'année 2015 a été marquée par :

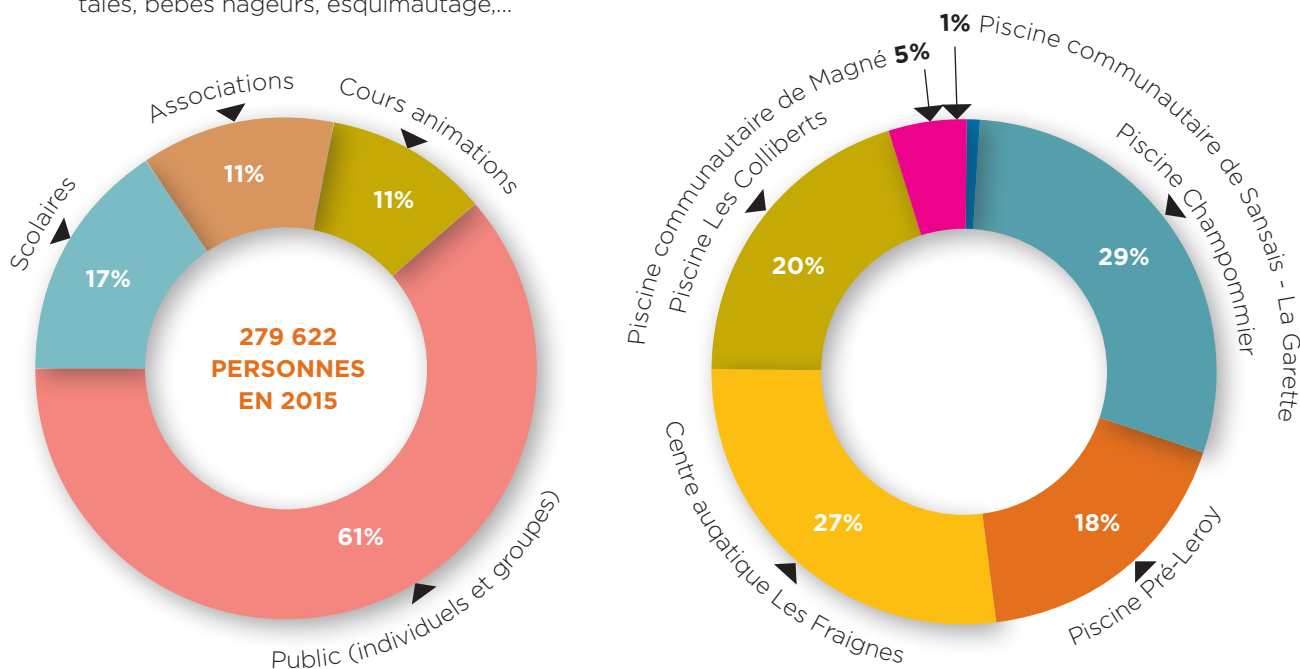
- L'installation de cuves spécifiques dans les piscines de Mauzé-sur-le-Mignon et au centre aquatique des Fraignes à Chauray pour optimiser la manipulation, la sécurité pour le personnel et la qualité de l'eau ;

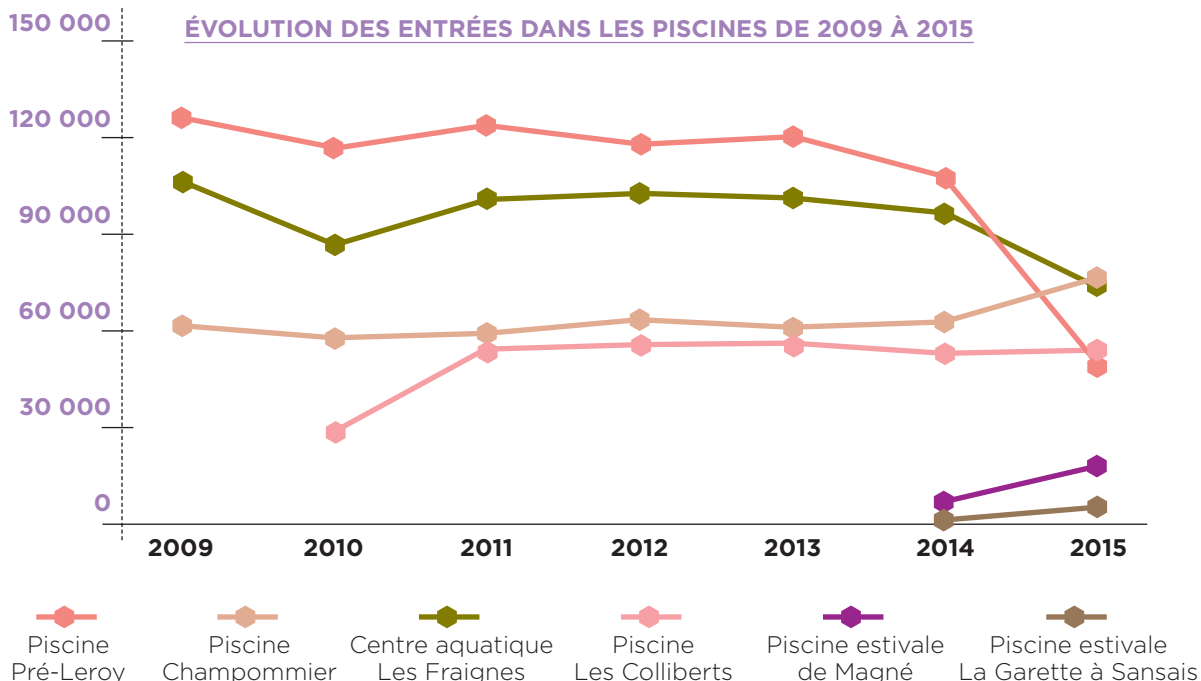
- La mise en place des variateurs sur les compteurs électriques pour optimiser les consommations et ainsi réduire les coûts ;
- L'achat d'une malette et de consommables pour mesurer la qualité de l'air ;
- La fermeture de la piscine Pré-Leroy pour travaux de réfection de charpente ;
- Ouverture de la piscine de Magné pendant 6 mois pour pallier la fermeture de la piscine Pré-Leroy.

LES PISCINES

De nombreuses activités sont organisées dans les piscines : accueil des scolaires, cours collectifs et individuels, bébés nageurs, jardin ludique, apprentissage et perfectionnement de la natation pour enfants et adultes, école de l'eau, aquaphobie, aquagym douce et tonique, cardi'eau bike.

8 associations sont également présentes dans les piscines de la CAN et proposent bon nombre d'activités : natation sportive, aquagym, plongée, sauvetage, water-polo, activités pré et post natales, bébés nageurs, esquimautage,...





LES BASES NAUTIQUES

9 associations fréquentent quotidiennement la base nautique de Noron à Niort (aviron, canoë-kayak, ski nautique, voile, yole, jet-ski, motonautisme, modèles réduits et sauvetage canin). Elles y proposent des pratiques de découverte, loisirs et compétitions et y organisent des manifestations.

Activités scolaires

La CAN développe les activités canoë-kayak pour les classes de CM2 tout en maintenant l'activité voile à la base nautique de Noron. Ainsi, 1 064 enfants (contre 993 en 2014) ont pu bénéficier d'un cycle de 6 séances dans l'une ou l'autre de ces activités, à Noron, au Lidon, sur les conches du marais à Arçais ou sur la Sèvre Niortaise à Magné et à Echiré. 240 séances de canoë et de voile (au lieu de 234 en 2014) ont été ainsi proposées au cycle 3 ce qui représente 429 heures d'animation (au lieu de 417 en 2014). Les fréquentations sont identiques à celles de l'an passé.

Activités périscolaires

83 séances encadrées ont été organisées pendant les vacances scolaires pour les centres de loisirs, centres socioculturels ou associations sportives à la base nautique de Noron, à la base nautique du Lidon ou au départ de Pré-Leroy dans le cadre de Niort Plage. 1 050 personnes ont ainsi été accueillies.

Activités associatives

Les associations ont bénéficié de 449 séances d'entraînement et de journées événementielles en 2015 ce qui représente environ 1 221 heures d'utilisation de la base nautique. Enfin, 75 locations de canoës et kayaks ont été réalisées à la base nautique du Lidon durant l'été (contre 66 en 2014).

2015	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 036 939,05 €	3 444 161,14 €
Investissement	330 €	689 566 €

Les services ressources





Les ressources humaines

MISSIONS

Administrer, mobiliser et développer les ressources humaines (ensemble des collaborateurs) assurant l'activité de l'organisation qui les emploie - rôle d'impulsion, écoute sociale, prévention

MOYENS HUMAINS

Le service des ressources humaines de la Communauté d'Agglomération du Niortais est composé de 19 agents (y compris l'assistante sociale). Le médecin de prévention et son assistante y sont fonctionnellement rattachés.

OBJECTIFS

Le Service des ressources humaines répond à la demande des responsables de services et des agents en lien avec les orientations décidées par les Elus.

EVENEMENTS MAJEURS

Entretien professionnel

En 2015, l'entretien professionnel remplace la notation. Cet acte annuel essentiel dans la gestion des Ressources humaines est aussi un moment privilégié de dialogue entre l'agent et son supérieur hiérarchique direct.

Des formations sur ce nouveau dispositif d'évaluation ont été proposées à l'ensemble des agents entre juin et septembre 2015 afin de les sensibiliser aux règles de déroulement et de formalisation ainsi qu'à la nécessité d'une préparation préalable. 471 agents en ont bénéficié.

Coopération renforcée VDN/CAN

Après plusieurs années de relations partenariales ponctuelles dans le domaine de la formation, une convention de coopération renforcée « plan de formation triennal » a été signée entre la Ville et le CCAS de Niort, la CAN et le CNFPT. Cet accord prévoit la mise en place au niveau local d'actions de formation mutualisées. Les premières formations seront mises en place dès 2016. Par ailleurs, dans le cadre du schéma de mutualisation, les services RH Ville et CAN échangent régulièrement (entretien professionnel, prévention, fiche poste préventeur, projet logiciel commun), accompagnement création service commun, transfert secrétariat commission de réforme et comité médical...)

67 > Les ressources humaines

69 > Les assemblées et affaires juridiques

70 > La communication

72 > Les finances

74 > Les marchés publics

75 > Les technologies de l'information (STI)

76 > Le patrimoine, la logistique et les énergies

78 > Les études et conduites d'opérations



L'APPRENTISSAGE

A la rentrée de septembre 2015, on assiste presque à un doublement des apprentis à la CAN (on est passé de 5 à 9).

MISE EN OEUVRE DES REUNIONS DU GASMET (groupe d'analyse et de suivi du mal être au travail)

Il peut exister dans les services des situations potentiellement facteurs de risques psycho-sociaux. Les encadrants doivent être particulièrement attentifs aux situations professionnelles et personnelles des agents qui, pour des raisons multiples et enchevêtrées, se trouvent en grande difficulté professionnelle, sociale, familiale ou médicale.

Ce groupe a pour rôle de : prendre en compte des personnes et des collectifs en souffrance ou en mal-être avéré.

Des modalités de saisine du GASMET ont été arrêtées, des réunions animées par une personne élue ont lieu une fois par mois et une suite est donnée aux propositions formulées en réunion.

MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS PRAP

Dans la continuité de 2014, 74 nouveaux agents ont été formés en 2015 à la méthode PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)

GESTION DES EFFECTIFS

- Avancements de grade : 59
- Promotions internes : 2
- Promotions d'échelon : 264

Plusieurs agents ont bénéficié de mesures sociales :

- allocations frais de garde jeunes enfants : 29 agents ;
- allocations enfants handicapés : 15 agents ;
- allocations participation aux frais de vacances : 80 agents ;
- prises en charge partielles des titres d'abonnement à un service public de transport public ou location de vélo : 38 agents.

FORMATION

- 559 agents ont bénéficié d'au moins une formation
- 434 agents formés en interne (accueil général hygiène et sécurité ; sécurité ; découverte des opérations comptables ; automatisme et télégestion)
- 658 agents formés en intra

BUDGET RÉALISÉ 2015

- Principal : 17 378 701 €
- Régie des Déchets Ménagers : 6 742 204 €
- Assainissement : 2 813 961 €
- Transports : 417 044 €
- Accueil des entreprises : 89 169 €
- Atelier de restauration : 31 289 €

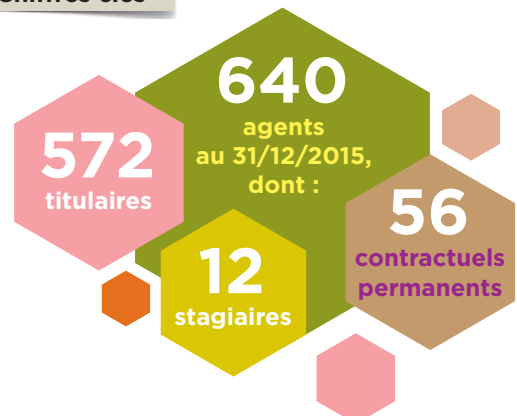
GESTION DES EFFECTIFS

- L'assistante sociale a effectué 255 entretiens pour 103 agents dont 45 nouveaux dossiers.
- 101 stages réalisés dont 17 rémunérés.
- 782 demandes d'emploi ont été reçues, dont 564 candidatures spontanées.
- 1 437 arrêtés ont été pris.
- 39 agents ont ouvert un Compte épargne-temps, ce qui porte le nombre total de CET ouverts à la CAN à 446.
- recrutements temporaires : 542 contrats/avenants.
- recrutements permanents : 72 appels à candidature dont 13 en catégorie A, 36 en cat. B et 23 en cat. C.
- 6 créations de poste : (Musée (responsable accueil 1) ETCO (conducteur opérations-1), PLE (ADAP-1), Assainissement (3 postes budgétés en 2015).
- 5 mutations et 11 départs en retraite.
- 33 accidents de service et 2 maladies professionnelles et 2 en cours de reconnaissance
- 14 727 jours d'absence, dont 9 526 pour arrêts maladie et 1 298 pour accidents de service, 1 553 congés de longue maladie, 678 congés de longue durée, 179 congés grave maladie et 1 560 congés de maternité, couches pathologiques et paternité.

INSTANCES PARITAIRES :

- 5 comités d'hygiène et sécurité
- 12 commissions administratives paritaires
- 9 comités techniques paritaires

Chiffres clés





Les assemblées et affaires juridiques

Le service Assemblées Affaires Juridiques est composé d'une directrice, d'une juriste adjointe et de deux agents administratifs chargés du secrétariat des assemblées.

Il a pour mission de garantir la sécurisation des actes pris par les instances décisionnelles ainsi que des projets et des actions mises en œuvre par tous les services de la Communauté d'Agglomération.

LES CHIFFRES EN 2015

SERVICE DES ASSEMBLÉES

Les séances organisées en 2015 dans les communes du territoire communautaire ont été réparties de la façon suivante :

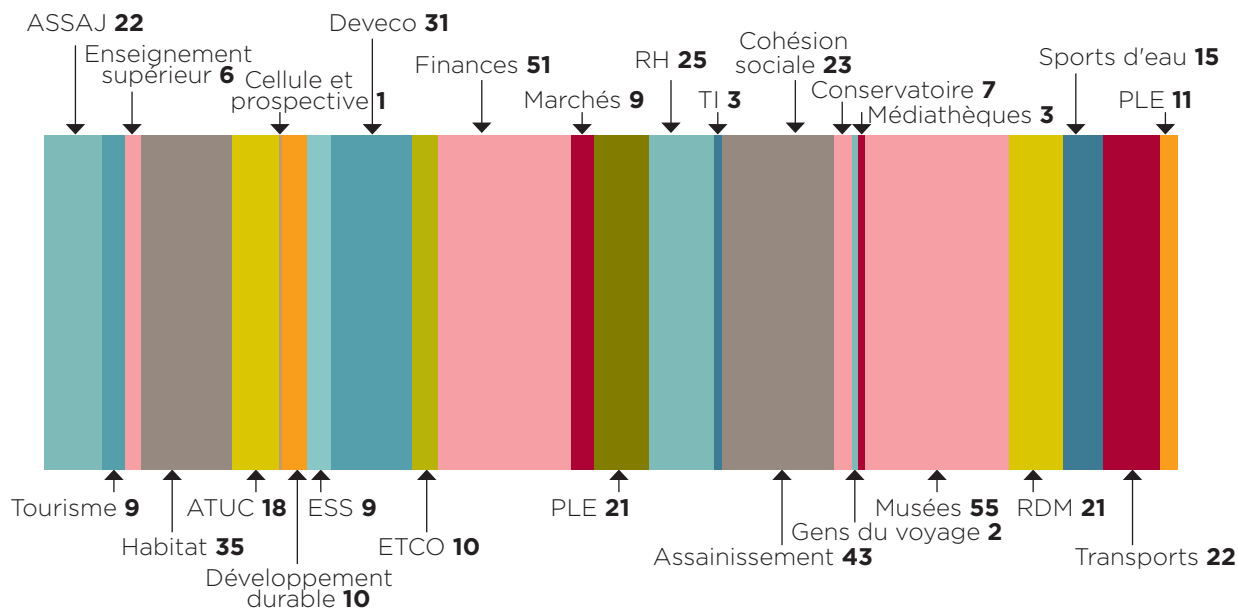
- 9 conseils d'agglomération,
- 18 conférences des maires,
- 2 réunions auprès des secrétaires de mairies

du territoire communautaire.

466 délibérations ont été adoptées et 639 décisions du Président présentées aux élus communautaires.

SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES

LES DÉLIBÉRATIONS CLASSÉES PAR SERVICE



L'activité du service juridique se décompose en quatre missions principales :

- le conseil juridique,
- l'expertise juridique dans le cadre de dossiers particuliers,
- la préparation et le suivi des dossiers contentieux,
- la veille documentaire sur l'actualité juridique.

2015, une année importante législativement :

- loi NOTRe en août 2015 qui porte sur la nouvelle organisation territoriale
- Création au 1^{er} janvier 2016 la grande région Nouvelle Aquitaine.

On retiendra par ailleurs les apports de nom-

breux textes qui en 2015, ont modifié considérablement le cadre législatif et réglementaire applicable aux services de l'Agglomération.

- quatre nouveaux dossiers contentieux (hors contentieux relatifs aux ressources humaines) ont été enregistrés auprès des tribunaux dont 3 sont toujours en cours de jugement.

Un a été jugé en faveur de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Le service juridique a participé à la production d'une centaine d'analyses juridiques à la demande des services.



La communication

À travers la communication institutionnelle, la Communauté d'Agglomération fait connaître ses décisions, ses activités et ses réalisations.

Le service Communication est chargé de promouvoir l'agglomération et ses services auprès de tous : habitants, agents et élus communautaires.

En 2015, le budget s'est élevé à 216 800 € en fonctionnement.

INFORMER

- **Les relations presse** représentent une part importante de l'activité du service : 173 communiqués ont été adressés à la presse en 2015, et 37 conférences de presse organisées.
- Édité à plus de 64 000 exemplaires, **le magazine bimestriel Territoires de vie** est distribué à l'ensemble des foyers des 45 communes de l'agglomération. Principal vecteur de communication, il informe les habitants des projets et actions mis en œuvre par la CAN à l'échelle intercommunale.
- **Le site www.agglo-duniortais.fr** présente le fonctionnement de l'institution, donne des informations pratiques sur les services rendus à la population et sur les 45 communes du territoire. En 2015, le site a été fréquenté par 28 031 visiteurs par mois en moyenne.
- Le rapport annuel d'activités, élaboré par le service communication, est diffusé aux élus communautaires et aux partenaires institutionnels.
- Les insertions publicitaires ou les panneaux d'affichage (gare de Niort, abribus CAN), sont autant de vecteurs de communication qui contribuent à asseoir la notoriété de l'agglomération dans le paysage institutionnel.

Le service a travaillé tout au long de l'année au plus proche des services pour promouvoir et faire connaître leurs actions, à travers les

relations presse, l'édition de supports d'information et de communication et l'organisation de temps forts.

ACCOMPAGNER LES SERVICES POUR UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

AINSI, CE SERVICE A ACCOMPAGNÉ EN PARTICULIER :

- **le service Développement économique, pour :**
 - la remise des trophées « Talents des quartiers », en février
 - la 3^{ème} édition de Niort Numeric, fin mars à L'Acclameur
 - le Salon national de l'économie sociale et solidaire, en octobre 2015 à Niort.
- **le service Enseignement supérieur, pour :**
 - l'organisation, en partenariat avec le magazine L'Étudiant, de la 3^{ème} édition du Salon de l'Enseignement Supérieur et des Métiers, à l'Acclameur (Niort), en novembre
 - le suivi de la réalisation du Guide de l'étudiant ;
- **le service Cohésion sociale**, pour la signature du Contrat de Ville 2015-2020.
- **Le service développement durable** pour la 4^{ème} édition du temps fort « Vivons la CAN »
- **La DRH** pour l'élaboration du guide du nouvel arrivant.

INAUGURER ET VISITER

- Inauguration du nouveau siège de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), lauréat du prix Futurobois, rue des Equarts à Niort.
- Inauguration de la Maison de l'économie sociale et solidaire (ESS) à Niort.
- Inauguration et portes ouvertes de la station d'épuration de Saint-Symphorien.
- Inauguration et visite de l'aire d'accueil des gens du voyage de Chauray.
- Inauguration de la médiathèque communautaire Madeleine-Chapsal à Aiffres, en présence de l'écrivaine Madeleine Chapsal.
- Inauguration de la résidence universitaire du Pôle universitaire de Niort (PUN).
- Inauguration de la plateforme rail-route Niort Terminal, site de Saint-Florent, à Niort.
- Inauguration de « L'atelier Simone et Henri Jean »

METTRE EN ŒUVRE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

- Organisation de la cérémonie de vœux aux partenaires institutionnels et économiques, en janvier 2015.
- Participation de la CAN à la 1^{ère} édition du Salon du Printemps à Niort en mai 2015, et au Salon Habitat 79.
- Organisation d'une manifestation d'accueil des nouveaux habitants du territoire, à Niort et Beauvoir-sur-Niort, été 2015.

COMMUNIQUER EN INTERNE

- Organisation de la cérémonie des vœux au personnel communautaire.
- Organisation de la journée d'accueil des nouveaux agents.
- Organisation d'une cérémonie en l'honneur des agents médaillés et retraités.





Les finances

Le service Finances assure, dans ses domaines de compétences :

- l'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets ;
- la gestion comptable du patrimoine et la gestion de la dette ;
- le suivi administratif des régies ;
- les déclarations fiscales, le débat sur le vote des taux de fiscalité ;
- les analyses financières, prospectives et études juridico-fiscales ;
- l'information aux élus, le conseil aux services.



◆ ÉQUIPE "GESTION BUDGÉTAIRE ET DETTES"

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES ET ANALYSES FINANCIÈRES

En lien permanent avec les services gestionnaires de la CAN, elle a élaboré les budgets primitifs et supplémentaires, les comptes administratifs, les décisions modificatives pour 7 des budgets de la CAN en 2015 : budget principal, transports urbains, zones d'activités économiques, immobilier d'entreprises, activités assujetties à T.V.A, camping et régie énergies renouvelables. Elle coordonne et supervise les décisions budgétaires des budgets annexes : régie des déchets ménagers et assainissement. Egalement, le service budget a procédé à une codification de l'ensemble des lignes budgétaires de l'outil de gestion financière afin de donner plus de lisibilité pour les élus et les services lors de la préparation budgétaire notamment en matière de suivi du plan pluriannuel d'investissement. Elle a mis en œuvre la communication financière des décisions budgétaires et a réalisé des analyses financières synthétiques et pédagogiques. Outre sa mission d'information auprès des élus et des services, elle veille au respect des règles budgétaires légales et conventionnelles en vigueur et des relations financières entre budgets.

GESTION DE LA DETTE

Comme chaque année, le suivi des emprunts fait l'objet d'une grande vigilance. Le détransfert de certaines compétences optionnelles a permis de diminuer le nombre de contrats gérés (88 en 2015 contre 104 contrats en 2014). En terme de gestion active de la dette, il faut noter que 4 emprunts contractés avec la caisse des dépôts et consignations ont été convertis de taux fixe à Livret A avec un allongement de la durée. Une enveloppe de 3M€ liée à un contrat antérieur a été encaissée sur le budget assainissement.

Le bilan annuel de la gestion de la dette a été présenté au Conseil d'Agglomération lors de la séance du 14 décembre 2015.

◆ ÉQUIPE "GESTION COMPTABLE"

En lien permanent avec les services, elle assure le traitement et le contrôle des opérations comptables des budgets de la CAN, sauf pour les activités assainissement et déchets ménagers. Pour l'ensemble des budgets, elle coordonne les principales actions comptables et représente le lien principal avec le trésorier.

COMPTABILITÉ

Elle garantit le bon fonctionnement de la chaîne comptable dans le respect des normes réglementaires et maintient une volonté permanente d'amélioration de la qualité comptable. Pour 2015, l'effet de dématérialisation de la chaîne comptable mise en œuvre au 1^{er} avril 2014, est significatif et l'excellente implication de l'ensemble des acteurs est à souligner permettant d'afficher un délai global de paiement moyen de 22 jours (14 jours pour la CAN et 8 jours pour le comptable).

GESTION DU PATRIMOINE

Elle suit l'inventaire comptable des immobilisations et élabore les procès-verbaux de transfert et de détransferts des biens et équipements en collaboration avec les communes concernées. Pour 2015, suite au retour de certaines compétences vers les communes, l'ensemble des biens liés à ces compétences ont été transférés au Syndicat de Plaine de Courance créé au 1^{er} janvier 2015.

LES RÉGIES

Elle assure la gestion administrative et comptable des régies. Elle élabore les décisions de création et de modification des régies. En lien avec la DGFIP, elle veille au respect de la réglementation par des contrôles sur place et assure son rôle de conseil.



RELATIONS FINANCIÈRES CAN/COMMUNES

Elle calcule l'allocation communautaire des 45 communes membres de la CAN et élabore le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC). Une session a eu lieu le 1^{er} juin 2015 afin d'évaluer l'exercice de la compétence eaux Pluviales auprès des 15 communes de l'ex-CCPC et de la commune de Germond-Rouvre. De nombreux tableaux de bord et études ont été réalisés notamment sur le suivi des allocations communautaires. Elle participe à l'élaboration et à l'actualisation des compensations liées à la mutualisation.

TARIFS

En lien avec les services, elle coordonne la fixation des grilles tarifaires des équipements.

TVA-FCTVA-IS

Elle déclare trimestriellement le FCTVA pour le budget principal et la TVA pour les budgets annexes assujettis. Elle met en œuvre le paiement de l'impôt sur les sociétés pour l'activité « énergies renouvelables ». Elle assure régulièrement la communication sur les nouvelles dispositions fiscales.

ÉQUIPE "GESTION PROSPECTIVE ET RECETTES DE FISCALITÉ"

RECETTES DE FISCALITÉ LOCALE

L'équipe procède au suivi des recettes fiscales issues du nouveau panier fiscal des intercommunalités depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2010. Il comprend huit impôts payés par les habitants et les entreprises du territoire.

Des études et analyses sont effectuées tout au long de l'année notamment lors de la préparation de la commission intercommunale des impôts directs et lors du vote des taux de fiscalité.

Les taux de fiscalité votés par la CAN n'ont pas augmenté en 2015.

Impôts	Taux 2015
Cotisation foncière des entreprises	26,26 %
Taxe d'habitation	10,57 %
Taxe foncière sur le bâti	0,055 %
Taxe foncière sur le non bâti	3,88 %
Coefficient applicable au tarif national de la TASCOC	1,05 %

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT/ PROSPECTIVES - STRATÉGIE FINANCIÈRE

Des études et rapports sont rédigés tout au long de l'année comme notamment l'élaboration du rapport pour le débat d'orientation budgétaire, la présentation sous forme de fiches synthétiques individuelles des comptes administratifs, transmises aux 45 communes membres de la CAN et l'actualisation annuelle du plan pluriannuel d'investissement et de la prospective financière.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS COMPTABLES QUELQUES CHIFFRES CLÉS 2015 (TOUS BUDGETS)

- 13 051 factures
- 1 600 fournisseurs
- 17 586 mandats et 4 646 titres
- 1 793 fiches immobilisations créées en 2015
- 33 régies dont 25 de recettes, 3 d'avances et 5 mixtes), 49 décisions modificatives de régie.
- 24 déclarations de TVA dont 8 de FCTVA, 4 de transfert de droit à déduction de TVA.
- 88 contrats d'emprunt pour un encours de 84,340 M€ fin 2015.



Les marchés publics

96 MARCHÉS OU ACCORDS-CADRES PASSÉS, DONT

- **42 contrats portant sur des travaux** : notamment mise en sécurité structurelle (Pré-Leroy à Niort) et mise aux normes de piscines (Magné, Sansais-La Garette), poursuite de la restauration du château du Coudray-Salbart, création de réseaux d'assainissement à Sansais, installations de traitement des eaux pluviales secteur Antes Vivier à Niort, etc.
- **36 contrats concernant des fournitures** : bacs roulants pour la collecte des déchets papier et fournitures administratives (dans le cadre de groupements de commande coordonnés respectivement par le Département et par la CAN), pneumatiques pour le parc roulant de la CAN et de la Ville de Niort (garage géré dans le cadre du service commun), produits pour le traitement d'eaux usées et des piscines, livres pour les bibliothèques de la CAN, extension du système de gestion des accès, caisses et entrées des piscines. Plusieurs contrats (accords cadres et marchés subséquents) concernent la fourniture d'électricité, passés dans le cadre d'un groupement de commande coordonné par la Ville de Niort.
- **8 contrats portant sur des prestations intellectuelles** : assistance technique pour la mise en place de l'AD'AP, gestion de la TLPE, assistance à la passation des contrats de transports, ...
- **9 marchés de services courants** : gardiennage des déchèteries, traitement des déchets (dont une procédure en urgence impérieuse dans le cadre de la liquidation de la SEML du Mélu-sayen), valorisation agricole des boues de stations d'épuration,...

Chiffres clés

14 avenants
(42 en 2014)

Montant des contrats : environ

15 000 000 €HT

37 | La Commission d'appel d'offres
des marchés s'est réunie 37 fois
en 2015



Les technologies de l'information (STI)

Le Service Technologies de l'information (STI) veille à ce que chaque utilisateur des services dispose d'un système d'information sécurisé, performant pour son activité, et en phase avec les orientations stratégiques.

EN 2015, POUR L'ÉQUIPE INFRASTRUCTURE, RÉSEAU, ASSISTANCE UTILISATEURS, SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

- Consultation pour des prestations d'audit de sécurité du Système d'Information
- Suite du déploiement de photocopieurs multi-fonctions en réseau
- Mise en place du nouvel outil de sauvegarde
- Amélioration de la sécurité sur les équipements informatiques
- Montée en version des outils de virtualisation, de messagerie, de téléphonie
- Formations bureautique, téléphonie IP, photocopieurs
- Intégration du service communication communautaire

POUR L'ÉQUIPE ÉTUDES ET APPLICATIONS

- Poursuite du projet Gestion du Patrimoine avec la mise en place du module parc auto pour le garage Commun, des modules bâtiments, patrimoine et gestion des commandes pour les ateliers, interfacés avec le logiciel de gestion financière
- Migration Horoquartz V5
- Mise en place de la Gestion de Planning dans les Médiathèques
- Mise en place de Gesbac Facturation nouvel outil pour la facturation de la régie des déchets ménagers
- Mise en place des tablettes au musée d'Agesci avec l'application globetrotter
- TV connectée à l'accueil de Marcel Pagnol
- Contrôle des accès à la piscine de Champommier

BILAN FINANCIER : EN K€

Dépenses d'investissement	Mandaté 2014	Voté 2015	Engagé 2015	Mandaté 2015	Reports 2015
Concessions, brevets, licences	236	598	592	288	304
Frais d'études	16	233	233	21	212
Matériels informatiques	331	338	312	250	62
	583	1169	1137	559	578

Principaux postes de fonctionnement	Mandaté 2014	Voté 2015	Engagé 2015	Mandaté 2015	Rattachement 2015
Contrats de prestations de services	111	122	142	107	35
Fournitures administratives	25	9	9	9	0
Maintenance	245	276	270	258	12
Frais de télécommunication	264	284	212	212	0
Autres postes de fonctionnement	45	112	111	55	56
	690	803	744	641	103



Patrimoine-Logistique-Énergies

LES MISSIONS DU SERVICE

- **Construction, aménagement, entretien et gestion du patrimoine bâti des équipements communautaires :** conduite d'opération de petite envergure ; maîtrise d'œuvre, exécution en régie des travaux de petit entretien, sécurité, dépannage et maintenance, gestion et suivi du patrimoine.
- **Atelier mécanique :** entretien, maintenance et réparation des véhicules de la CAN et de la Mairie de Niort dans le cadre du service commun ; achat, gestion et distribution des carburants ; acquisition des véhicules et matériels neufs.
- **Foncier-assurance :** gestion foncière, maîtrise d'œuvre des marchés et contrats d'assurance, gestion et suivi des sinistres
- **Logistique :** gestion des achats, des produits d'entretien, des fournitures, du papier, du mobilier, du déménagement et de l'entretien des locaux. Maîtrise d'œuvre des marchés et contrats de maintenance des machines d'impression.
- **Énergies :** gestion des contrats, entretien, maintenance, amélioration et programmation pluriannuelle des investissements.
- **Achats :** coordination des achats visant à uniformiser les pratiques dans le respect du code des marchés publics.
- **Accessibilité :** début de la mise en œuvre du programme de travaux pour la mise en accessibilité du patrimoine bâti (Ad'AP) qui se déroulera sur 3 ans.

CHIFFRES CLÉS

- **Patrimoine bâti :** 87 157 m² (assuré)
- **Nombre de véhicules :** 172 véhicules + 165 engins communautaires et avec service commun compris 464 véhicules et 1 141 engins
- **Entretien des locaux :** soit 16 sites, 23 069 m² par 12 agents titulaires (390 382 €)
- **Gestion des travaux, interventions et contrats :**
 - 40 opérations d'investissement ;
 - 85 marchés ;
 - 42 contrats (conventions, CUP, locations) ;
 - 6 300 factures mandatées ;
 - 3 706 interventions en régie ;
 - Coût moyen annuel des interventions en régie (fourniture et main-d'œuvre), 861 € pour les bâtiments, 363 € pour l'atelier mécanique.

ENTRETIEN

113 opérations, 170 contrôles périodiques, 411 interventions de maintenance, 47 contrats de maintenance et conventions de prestations de services.
Exécution en régie des travaux de petit entretien, sécurité, dépannage et maintenance : 681 interventions en 2015 pour un coût moyen de 861 € par intervention.

ÉNERGIES

- 10,042 GWh d'énergies (soit une baisse de 6% en tenant compte du climat).
- Suivi des installations photovoltaïques (3 sites, 136 kWc).
- Suivi des contrats de fourniture d'énergie (gaz, électricité, plaquettes bois) et d'exploitation-maintenance.
- Programmation de travaux d'efficacité énergétique.

**ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES
(PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS EN 2015)**

Équipements	Nature et réalisation des travaux
Piscines de Chauray et de Mauzé-sur-le Mignon	Installation de cuves et d'un système de dépotage pour les livraisons d'acide
École d'Arts plastiques	Création d'un atelier de gravure « Simone et Henri JEAN » (travaux en régie)
Médiathèque Madeleine Chapsal (Aiffres)	Réaménagement accueil et espace adulte + extension espace adulte (fin des travaux).
Piscine Pré-Leroy	Mise en sécurité charpente et couverture du hall bassin + réparations et renforcement des structures béton des plages des bassins (Travaux)
Base nautique de Noron	Raccordement au réseau d'assainissement collectif
Musée Bernard-d'Agesci	Lancement étude de faisabilité pour amélioration énergétique et fonctionnelle

VEHICULES ET MATERIELS

- Achat de 5 véhicules: 1 poids-lourds, 3 VL et 1 véhicule utilitaire. Coût: 240 000 € TTC.
- Achat, approvisionnement et distribution de gasoil : 532 018 litres, 1,110 € TTC/litre.
- Maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien spécialisés : 832 opérations, soit 323 500 € TTC.
- Travaux d'entretien réalisés en régie: 3 025 interventions. Coût moyen : 363 €.
- Contrôles périodiques des véhicules et matériels : 628 contrôles.

ASSURANCE GESTION FONCIERE

- Assurances : 68 dossiers sinistres. Coût annuel de la responsabilité civile, biens et véhicules : 209 K€ TTC.
- Gestion foncière : 51 dossiers ou opérations suivis.

LOGISTIQUE

- 26 commandes de papier (3 100 ramettes de papier blanc A4 en 80g) et 30 commandes de fournitures administratives ; 128 repas commandés ; 95 abonnements ; 68 billets SNCF délivrés pour des déplacements professionnels.
- Accueil physique et téléphonique sur le siège social, gestion des 2 grandes salles de réunion (209 réunions)
- En moyenne, 60 factures et 150 pièces jointes à dématérialiser chaque jour (1h30 de travail quotidien), 116 courriers arrivés/jour, 181 courriers à affranchir/jour
- Investissement dans 17 fauteuils de bureau ergonomiques et 14 bureaux. Aménagement de la salle de réunion/formation avec matériel informatique escamotable
- 9 opérations de déménagements (dont 11 agents Ville de Niort dans le cadre de la mutualisation).

ENTRETIEN DES LOCAUX

- Externalisation de plusieurs prestations de nettoyage: vitrerie : 33 294 €; locaux :

49 324 € ; panneaux solaires et photovoltaïques : 1853 €

- Produits d'entretien : 25 719 €
- 14 communes ont participé à une formation /sensibilisation sur l'utilisation des produits d'entretien éco-labellisés, les enjeux visés étaient les suivant : économiques, sociaux, environnementaux.

COORDINATION PROCESSUS

ACHATS : Intégration de la nouvelle nomenclature achats dans l'outil de gestion SEDIT en fin d'année suite à l'élaboration avec les services au premier semestre et une période de test de septembre à décembre. Notification du marché "Carte d'achat" en juin 2015. Convention tripartite avec la Trésorerie signée en octobre. La phase d'expérimentation démarrera en 2016 sur les familles « contrôles techniques », « pneumatiques » et « billets de train ».

SERVICE ARCHIVES

- 69 mètres linéaires d'archives versés et traités pour être conservés dans les locaux d'archives de l'ancienne école Langevin Wallon.

- 67,66 ml d'archives détruits suite à des opérations de tri et de traitement.

- lancement du projet d'aménagement de locaux dédiés aux archives contemporaines CAN et Ville de Niort, et aux réserves du service des Musées.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage sollicitée pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de programmation qui a démarré mi-octobre. Elle débouchera début 2016 sur un programme définitif, préalable au déroulement de travaux d'aménagement du site choisi.

BUDGET 2015 (EN M€) MANDATÉ

Fonctionnement (y compris coût personnel) : 6,64 M€
Investissement : 4,53 M€



Études et conduite d'opérations (ETCO)

Le service "Études et conduite d'opérations" intervient dans le domaine des équipements (bâtiments) et des infrastructures (voiries). Il a un rôle d'assistance auprès des services "maître d'ouvrage". Il a également en charge l'entretien, l'aménagement ou la création des voiries d'intérêt communautaire hors ZAE.

MISSIONS

RÉALISER DES ÉTUDES (PRÉALABLES OU PROJETS) OU LES PILOTER QUAND ELLES SONT EXTERNALISÉES

- Il assure la coordination des différents prestataires si nécessaire pour une même opération.
- Il pilote ces études pour le compte des services « maître d'ouvrage » sur le plan technique et financier.
- Il travaille fortement en équipe avec ces services et s'assure que les études menées correspondent parfaitement aux besoins exprimés.

ASSURER LA CONDUITE D'OPÉRATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RESTRUCTURATION ET DE RÉHABILITATION DANS LE DOMAINE DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

- Les opérations concernées sont soit importantes et/ou complexes et/ou de type « coordonnées ».
- Les opérations coordonnées sont celles qui font appel à plusieurs compétences de la CAN et donc plusieurs services « maître d'ouvrage »
- La mission d'assistance du service ETCO peut commencer dès les études préalables si elles lui sont confiées
- C'est le cas notamment pour l'aspect faisabilité et programmation des opérations. Cette étape est primordiale car elle apporte un éclairage précis sur l'opportunité de faire ou ne pas faire telle ou telle opération.
- Pour la partie travaux, la mission du service ETCO commence avec l'élaboration du dossier de consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- Le service pilote l'ensemble des études projet et la réalisation des travaux pour le compte des services « maître d'ouvrage » sur le plan technique et financier avec la coordination de l'ensemble des prestataires.
- Il travaille fortement en équipe avec ces services et s'assure à chaque étape que les études menées ou les travaux réalisés correspondent parfaitement aux besoins exprimés.

ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET/OU CONDUITE D'OPÉRATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, D'AMÉNAGEMENT OU DE CONSTRUCTION DES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE HORS ZAE.

LISTE DES OPÉRATIONS / INFRASTRUCTURES

Domaines d'intervention	Nature et réalisation des travaux
Économie	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de menuiserie sur la zone d'activités de Prahecq Réalisation d'un atelier de menuiserie, livraison du bâtiment premier trimestre 2015
Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Conservatoire à rayonnement départemental musique et danse Centre du Guesclin à Niort Définition du scénario de requalification et mise aux normes Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre au premier semestre 2016 • Médiathèque Pierre-Henri Mitard à Usseau Maîtrise d'œuvre en cours sur la mise en conformité de la Médiathèque Lancement des marchés travaux au premier semestre 2016. • Médiathèque Pierre-Moinot à Niort Validation du scénario de requalification et mise aux normes de la médiathèque. Validation du programme fonctionnel et technique au premier trimestre 2016 Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre au début du second semestre 2016
Sports d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Piscine de Magné Requalification et mise aux normes des vestiaires de la piscine Début des travaux novembre 2015 livraison de l'ouvrage juin 2016. • Piscine de Sansais-La Garette Requalification et mise aux normes des vestiaires de la piscine Début des travaux décembre 2015 livraison de l'ouvrage juin 2016. • Piscine Pré-Leroy Réalisation d'un programme fonctionnel et technique dans le cadre de la réhabilitation et de la mise aux normes de la piscine. La mission de programmation a débuté en novembre 2015
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Château du Coudray-Salbart Restauration phase 2 - Tour du Moulin et courtine sud, études et consultation en 2013. Début des travaux Tour du Moulin décembre 2013. L'achèvement des travaux a été retardé à fin 2015 Les études de réfection de la courtine est ont été étudiés en 2015. Les travaux seront réalisés en 2016. • Donjon de Niort Consolidation du socle rocheux du Donjon et restauration ponctuelle de la façade nord-ouest, lancement des consultations travaux en 2015. Travaux en 2016.
Gens du voyage	<ul style="list-style-type: none"> • Aire des gens du voyage de Chauray Réalisation d'une aire des gens du voyage, travaux achevés en septembre 2015.
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Ressourcerie Aménagement des voiries et réseaux divers aux abords du bâtiment. • Centre technique du Vallon d'Arty Dépôt du permis de construire en 2015. Consultation travaux au début du second semestre 2016
Infrastructures générales	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation du contrôle des ouvrages d'art de la CAN sur le territoire de Niort par la cellule ouvrages d'art et hydrauliques de la ville de Niort. Décembre 2014. Première investigation en 2015.



LISTE DES OPÉRATIONS INFRASTRUCTURES

Transports	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt TAN Etude de programmation sur la réalisation d'un nouveau dépôt des TAN sur le territoire de la CAN. Accompagnement dans la recherche de sites avec le service gestionnaire. Validation du programme au second semestre 2016. Concours de maîtrise d'œuvre en 2017.
Autres projets	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité informatique, pose de fibres optiques en partenariat avec la Ville de Niort et opérations mutualisées avec un concessionnaire de réseaux Travaux réalisés en 2015 (avenue Delattre De Tassigny, liaison Moinot/ vers la Chamoiserie, raccordement de l'aire des gens du voyage de Noron, avenue de Limoges sur une partie et rue Charles De Gaulle vers Niort Terminal.) • Ancienne usine SANDEFO Etudes de programmation pour l'accueil des archives mutualisées de la CAN et de la Ville de Niort ainsi que les réserves des musées de la CAN. Validation du programme juin 2016. Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre à partir du 2^{ème} semestre.

Chiffres clés



BUDGET 2015 (Y COMPRIS BUDGETS ANNEXES)

Dépenses	
Fonctionnement	270 991,67 € TTC (mandatés + engagés)
Investissement	4 715 766,07 € TTC (mandatés engagés)
Recettes	
Fonctionnement	152 747,00 € TTC
Investissement	1 074 102,63 € TTC (encaissés + engagés)

Réalisation :

Service de communication communautaire
avec le concours de l'ensemble des ser-
vices

Conception graphique :

1D2, communication créative

Impression :

Les impressions Dumas

Crédit photos :

Romuald Goudeau, Marie Delage, Darri,
Les 4 vents, Bruno Derbod,
services de la CAN



AIFFRES
AMURÉ
ARÇAIS
BELLEVILLE
BEAUVOIR-SUR-NIORT
BESSINES
BOISSEROLLES
BRÛLAIN
CHAURAY
COULON
ÉCHIRÉ
ÉPANNES
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
FORS
GERMOND-ROUVRE
GRANZAY-GRIPT
JUSCORPS
LA FOYE-MONJAUULT
LA ROCHÉNARD
LE BOURDET
LE VANNEAU - IRLEAU
MAGNÉ
MARIGNY
MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON
NIORT
PRAHECQ
PRIAIRE
PRIN-DEYRANÇON
PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE
SAINT-ÉTIENNE-LA-CIGOGNE
SAINT GELAIS
SAINT-GEORGES-DE-REX
SAINT-HILAIRE-LA-PALUD
SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUE
SAINT-MAXIRE
SAINT-RÉMY
SAINT-ROMANS-DES-CHAMPS
SAINT-SYMPHORIEN
SANSAIS - LA GARETTE
SCIECQ
THORIGNY-SUR-LE-MIGNON
USSEAU
VALLANS
VILLIERS-EN-PLAINE
VOUILLÉ